

Débat public imPACtons !

Quels modèles agricoles pour la société française ?

Compte-rendu intégral
Réunion publique
Vendredi 11 septembre 2020 à Châlons-en-
Champagne

SALLE/ADRESSE :	Le mess des entrepreneurs, rue Claude d'Espence – 51000 Châlons-en-Champagne
PARTICIPANTS :	60 personnes
DÉBUT > FIN :	18 h 40 à 22 h 00 (durée du REC : 2h 42)

En tribune

Mme	Ilaria	CASILLO	Présidente, CPDP
Mme	Lisa	BERGERON	Membre, CPDP
Mme	Albane	GODARD	Membre, CPDP
Mme	Paola	OROZCO-SOUËL	Membre, CPDP
M.	Gilles-Laurent	RAYSSAC	Membre, CPDP

Maîtrise d'ouvrage

Mme	Cécile	DÉTANG-DESSEMDRE	Économiste, Directrice scientifique adjointe, INRAE
-----	--------	------------------	---

Intervenants :

M.	Alain	B.	Représentant la Convention citoyenne pour le climat
M.	Laurent	PANIGAI	Directeur général adjoint, CV-CNF
M.	Xavier	POUX	Chercheur associé, IDDRI

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à tous. Pouvez-vous prendre place, s'il vous plaît ? Merci beaucoup.

Projection d'une vidéo sur la présentation du débat

Bonsoir à toutes et à tous. Madame la Députée, Monsieur le Président, Mesdames les Vice-présidentes et Messieurs les Vice-présidents, mesdames et messieurs dans vos différentes qualités, Mesdames et Messieurs, bonsoir. Bienvenue à la réunion d'ouverture du débat public qui reprend après une suspension. Vous venez de voir à travers une vidéo une explication sur le débat public et les raisons de ce débat public sur la politique agricole française et commune.

Je suis Ilaria CASILLO. Je suis Vice-présidente de la Commission nationale de débat public, l'organisme qui organise ce débat. Je précise que ce débat public en particulier sur le plan stratégique national qui doit décliner la PAC. La PAC est un outil que tous les États membres de l'Union européenne doivent utiliser et proposer à la Commission européenne pour indiquer la façon dont sera utilisée les aides de la politique agricole commune.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a saisi la Commission pour établir avec les citoyens ce plan stratégique national. Donc, quelles orientations peut-on donner à la politique agricole française et commune ? La Commission nationale du débat public a donc organisé ce grand débat national partout en France.

Avec l'épidémie du Covid, le débat a dû être suspendu. Les dates que vous avez entendues dans la vidéo ont été reportées. C'est la raison pour laquelle on ne vient qu'aujourd'hui à Châlons. On aurait dû venir avant, mais nous sommes ravis d'être ici aujourd'hui parmi vous.

La Commission qui organise ce débat public est une Commission composite. Certains des membres sont présents, mais avant de vous présenter les membres, je tiens à remercier infiniment le Président Bruno FORGET pour l'accueil qu'il nous a réservé ici, la mise à disposition de la salle, et nous le remercions chaleureusement de nous avoir offert la possibilité d'organiser ici ce premier débat public.

La Commission particulière qui organise ce débat est en partie présente. Je dis en partie pour une raison simple, comme on est gestion de crise sanitaire, les réunions publiques doivent être un peu réduites en nombre de participants. Donc, pour laisser davantage de place aux citoyens qui souhaitent venir, on a décidé de ne pas être tous présents, mais de nous répartir tout au long des réunions publiques. Je vais donc vous présenter une partie de la Commission, vous avez vu l'autre partie en vidéo. Ce soir, nous avons avec nous :

- Gilles-Laurent RAYSSAC, un spécialiste de la participation. Il a géré plusieurs démarches participatives, le grand débat national, la promotion citoyenne sur le climat.
- Paola OROZCO-SOUËL, une spécialiste également des questions de participation.
- Albane GODARD, ingénieure. Elle a rejoint la Commission dès son départ.
- Lisa BERGERON.

Qu'est-ce qu'un débat public ? Vous avez vu un peu son objectif dans la vidéo. Je tiens juste à rappeler deux choses avant de commencer cette réunion :

- La Commission qui organise ce débat et qui devra rendre les résultats qui vont ressortir de ce processus au ministère et au gouvernement est une commission neutre et indépendante. Nous ne nous exprimerons jamais sur le fond du sujet. Nous sommes là pour recueillir la parole des citoyens et des parties prenantes. Il est important de savoir que pour organiser ce débat nous avons rencontré de nombreux acteurs, 169 parties prenantes, syndicats, associations, coopératives et établissements de formation divers et variés. On a donc essayé au maximum de construire ce débat en lien avec les acteurs de la chaîne agroalimentaire. Quand on aura remis le compte-rendu de ce débat, une réponse du ministère est attendue. Donc, ce débat se situe à l'intérieur d'une chaîne de la décision qui interviendra au mois de mars. En mars 2021, le gouvernement dira ce qu'il compte retenir ou pas de ce débat public.
- Je voudrais préciser la manière dont ce soir la salle est agencée. Nous sommes bien tous masqués. La réunion est retransmise en direct en streaming. Si vous ne souhaitez pas être

filmés, on vous demande de porter une pastille rouge et de vous mettre dans un endroit de la salle où c'est plus facile pour les personnes qui doivent gérer les caméras et les photos de pouvoir se déplacer tranquillement. Merci donc de vous signaler. Nous avons également mis du scotch au sol parce que dans la deuxième partie de la réunion, nous allons un peu travailler par groupe. On vous indiquera la manière de tourner les chaises sinon c'était trop compliqué de se parler de loin. C'est pour vous garantir les règles qui vous permettent d'être en sécurité et d'échanger en sécurité, vous êtes à un mètre l'un de l'autre, donc il ne faut pas trop bouger les chaises pour garder cette distance qui nous est imposée. Nous le savons, ce ne sont pas les meilleures conditions pour se parler. Néanmoins, je vous remercie vraiment parce que nous avons atteint la limite de remplissage de la salle. Je remercie aussi tous les acteurs ici présents pour l'accueil qu'ils nous ont réservé ici sur le terrain.

Sans plus tarder, je voudrais expliquer comment le programme de la soirée va se dérouler. Cette réunion publique est dédiée à un thème particulier, quels modèles agricoles pour la société française ?

Dans le cadre de ce débat, nous aborderons de nombreux autres sujets. La question de l'accès à la terre, de la transition agroécologique, la question du revenu agricole, des pratiques d'élevage, différents thèmes seront abordés un peu partout en France dans les différentes réunions. On est venu ici ce soir pour parler de modèles agricoles et de la façon de relever les défis de différentes natures qui se posent aux productions agricoles. Nous savons que la région et le département ont de fortes caractéristiques en matière de filières. On ne pouvait pas tout reproduire à travers nos intervenants, mais on a bien de présent à l'esprit les engagements de la région sur la vie économique, les différents types de production et de filières présentes ici : betteraves, céréales, champagne, etc. On a donc essayé aussi un peu de se baser sur la particularité de votre terrain qui, j'espère, va émerger un peu de la réunion.

Dans une première partie de la réunion, nous aurons des intervenants qui vont aborder cette question, et on l'espère, poseront un peu les thèmes du débat. On vous demandera de poser ensuite autant de questions que vous voulez à ces intervenants pour démarrer le débat.

Dans une deuxième partie de la réunion, nous allons travailler par groupe. On vous donnera un peu les consignes. Il y a deux questions et un formulaire à remplir. Vous aurez quarante minutes pour débattre entre vous et en ressortir un peu les résultats que l'on débattrait ensemble et que l'on pourra aussi voter ensemble. L'objectif est vraiment qu'on puisse arriver à produire quelque chose à la fin de la réunion à partir des points de vue des uns et des autres.

Un débat public de la CNDP est un débat qui met les arguments au centre, ce qui compte, c'est pourquoi vous pensez ou prônez une position ou un point de vue particulier. On vous demande donc deux choses : écouter attentivement les autres et dire ce que vous avez à dire en argumentant et expliquer les raisons de votre jugement ou de votre positionnement, une vision qui est la vôtre. Ce sont donc les deux choses que l'on vous demande. Je suis vraiment heureuse de pouvoir démarrer ce débat public avec autant de monde et de personnes intéressées.

Sans plus tarder, j'aimerais bien appeler ici avec nous les différents intervenants, mais avant cela avez-vous des questions diverses et variées sur le débat, la façon dont cela a été organisé ? Si vous souhaitez savoir quelque chose sur la méthode, je suis prête à répondre à vos questions, sinon nous pouvons enchaîner avec les intervenants.

S'il n'y a pas de questions, je propose aux intervenants de nous rejoindre, Cécile DÉTANG-DESSENDRE, Xavier POUX, venez ici autour de moi, et Laurent PANIGAI.

Cécile DÉTANG-DESSENDRE est une économiste spécialiste des questions de développement rural. Elle est directrice scientifique adjointe agriculture de l'INRAE où elle mène notamment une réflexion sur la diversité des systèmes agricoles et instruit la structuration des recherches sur l'agriculture biologique. Elle suit également un chantier sur les enjeux de la réforme de la PAC post 2020 et les besoins de recherche.

Xavier POUX est chercheur associé à l'IDDRI. Il travaille depuis 1992 dans les bureaux d'études et de recherche ASca et il a participé à une étude de l'IDDRI qui s'appelle, « Dix ans pour l'agricolgie ».

Nous avons aussi Laurent PANIGAI, Directeur général adjoint du Centre vinicole Champagne Nicolas Feuillatte (CV-CNF) et Alain B., vous donnerez votre nom de famille si vous le souhaitez. Il a été tiré au sort dans le cadre des travaux de la Convention citoyenne sur le climat et il a travaillé notamment à l'intérieur du groupe « Se nourrir ». Il dira avant tout quel est le ressenti des citoyens par rapport à ces questions et la façon dont vous avez travaillé lors de la Convention citoyenne sur le climat.

Vous pouvez donc prendre place ici. Je laisse tout d'abord la parole à Cécile DÉTANG-DESSENDRE pour nous dire un peu quels sont les défis qui se posent aux différents modes et modèles de production.

Mme Cécile DÉTANG-DESSENDRE, Économiste, Directrice scientifique adjointe, INRAE

Bonsoir à tous. Quand Ilaria m'a demandé si je voulais faire l'introduction de ce premier débat, et en vingt minutes tu dois poser tous les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, et de plus poser les questions sur la PAC. Je me suis dit que c'était une mission impossible. Je vais vous dresser un panorama certainement partiel, mais non partial puisque je vais autant que faire se peut m'appuyer sur des travaux menés à l'INRAE. J'aurai le temps par la suite de répondre à vos questions.

J'ai intitulé cela, « Entre tensions et nouvelles opportunités ».

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il est 18 h 53, vous avez vingt minutes.

Mme Cécile DÉTANG-DESSENDRE, Économiste, Directrice scientifique adjointe, INRAE

Si je demande dans la salle, qu'attendez-vous de l'agriculture française et européenne ? On va tous arriver à un consensus, j'en suis sûre. Il faut une agriculture de qualité qui produit suffisamment pour se nourrir. On va dire, il faut qu'elle respecte l'environnement, qu'elle contribue à l'atténuation du changement climatique, et puis il faut que les agriculteurs en tirent un revenu décent. Je suis sûre que jusque-là on va s'entendre. En fait, le diable se cache bien sûr dans les détails. La question est de savoir, comment peut-on articuler l'ensemble de ces objectifs ? Est-il possible de tenir l'ensemble de ces points ?

Sur la question de la production, la production agricole française est diversifiée. La carte de droite montre une grande diversité de la production française. C'est le premier producteur européen céréalier, en viande bovine, en sucre. C'est aussi le deuxième producteur en vin, en lait, en beurre. C'est le troisième producteur en volaille et on peut continuer ainsi. À ce titre, à l'entrée, un fascicule reprend l'ensemble des présentations. Il vous donnera plus d'informations si vous le souhaitez. C'est bien cela, on peut se servir à l'entrée.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Tout à fait.

Mme Cécile DÉTANG-DESSENDRE, Économiste, Directrice scientifique adjointe, INRAE

J'ai mis à votre droite la situation de votre région. En fait, elle est diversifiée nationalement, mais spécialisée régionalement. Si on regarde Châlons-en-Champagne, vous vous êtes retrouvés sur la carte où on voit bien une forte spécialisation en céréales et en vins.

Qu'en est-il des échanges internationaux ? Je suis sûre que vous avez suivi ces débats. Il y a quelques mois, il y a eu un grand bruit autour du solde agroalimentaire de la France qui se déprécie. Notre excédent a diminué fortement. Cela n'empêche pas qu'en fait il est fortement tenu, c'est vrai, par les exportations en vin, et d'ailleurs, c'est le premier poste d'exportation. Sur certains produits, on exporte. Sur d'autres produits, on est déficitaire. La France importe la moitié de ses fruits et légumes consommés, un tiers de ses volailles, 25 % de sa viande porcine. Il y a de multiples raisons pour lesquelles la France importe ces produits. Il y a les produits que l'on dit Marco Polo. Si vous voulez consommer du thé, il va falloir l'importer. Il y a des raisons de consommation contracycliques. Si vous voulez manger des fraises au mois de décembre, il faut les importer. Il y a aussi des questions d'inadaptation au marché. Par exemple, en viande bovine, les Français ne veulent pas manger les bas morceaux. Donc, on produit suffisamment de viande, mais on importe de beaux morceaux. Le panorama n'est donc pas aussi simple que cela. On produit, mais l'adaptation au marché est aussi une vraie question. Il faut être conscient que, dans les échanges, plus de 70 % de nos importations viennent des pays européens. On exporte pour plus de 60 % vers les États membres de l'Union européenne.

Cassons le mythe ! On n'a pas de problème de sécurité alimentaire. La politique agricole européenne qui a été menée depuis l'après-guerre, le Traité de Rome a été signé en 1962, était de pousser les agriculteurs dans des pratiques pour obtenir une autosuffisance et nourrir l'Europe, ce qui a fonctionné. Il faut le dire. Elle a même trop bien marché. On a donc une agriculture qui produit et qui fournit une alimentation pour l'Europe.

À quel prix ? À un prix environnemental, vous l'avez tous vu déjà vingt-cinq fois, le graphique sur les températures, le trait d'abscisse représente la moyenne des températures 1960-1990. Sur cette période, il y a des années supérieures, des années inférieures, des années supérieures, des années inférieures. À partir de 1990, on est tout le temps au-dessus de cette moyenne. Donc, le réchauffement climatique est maintenant admis par tout le monde, c'est un fait. Le réchauffement climatique est très massivement porté par les problèmes de gaz à effet de serre. L'agriculture porte 20 % de ces émissions.

De quoi sont-elles issues ? Elles sont issues d'une partie du protoxyde d'azote, c'est-à-dire les amendements et l'enrichissement en azote, et de l'autre partie, des émissions par les ruminants en méthane. Si on ajoute toute la partie consommation d'alimentation du bétail, une grande majorité des gaz à effet de serre vient de la production de viande bovine. Pour votre information, l'agriculture représente 20 %. Le premier poste est en fait le transport avec 30 %. Le troisième poste représente la partie résidentielle, les bâtiments, et après l'industrie.

Après avoir vu cette partie climatique, il y a d'autres enjeux environnementaux. De même, vous avez dû suivre les débats sur la biodiversité avec un effondrement de la biodiversité. Une partie seulement est attribuée à l'agriculture. Le premier élément représente des pourcentages d'éléments semi-naturels, c'est-à-dire les haies, les bosquets. Dans un paysage, plus il y a d'éléments semi-naturels, mieux la biodiversité se porte. Inversement, l'autre graphique montre que plus les apports en engrais azotés augmentent, ici il s'agit d'espèces d'oiseaux, plus la biodiversité diminue. C'est donc l'impact sur la biodiversité. L'impact sur la qualité de l'eau. La capte, ce sont les répartitions, les doses d'azote dans l'eau, de nitrate dans l'eau. Tout ce qui est en rouge ou bordeaux représente les zones où la teneur en nitrate dans les eaux de surface est supérieure au seuil acceptable pour les consommer. Donc, cette urgence climatique, l'urgence environnementale est une vraie question pour l'agriculture.

Le dernier point sur lequel je veux attirer votre attention n'est pas non plus qu'un problème agricole, c'est un problème de société, c'est la question des antibiorésistances. Il faut avoir en tête que 60 % des pathogènes de l'homme sont d'origine animale, 75 % des maladies émergentes sont des zoonoses, donc sont liées entre l'animal et l'homme. En même temps, l'homme et l'animal partagent la même pharmacie. C'est-à-dire qu'on utilise les mêmes antibiotiques pour vous que pour les animaux. Ce n'est pas uniquement parce qu'on partage la même pharmacie qu'il y a un développement des antibiorésistances. On est bien d'accord que l'augmentation de la consommation des antibiotiques et le non-contrôle de la consommation des antibiotiques par l'homme, cela fait quinze ans que les politiques publiques de santé se battent à ce sujet, sont fortement en cause. Pour autant, c'est aussi une question pour l'agriculture.

Ainsi, vous avez pu voir que les questions environnementales, climatiques et de santé sont devant nous, devant le secteur agricole, mais aussi devant la société. Je vous ai dit qu'on avait un consensus. On veut produire. On veut que ce soit respectueux de l'environnement, et on veut assurer le revenu des agriculteurs. Là aussi, on n'y est pas, car la situation économique qui est contrastée selon les orientations de production, selon les zones, selon les régions, selon les types de marchés, mais en moyenne les situations économiques des exploitations agricoles sont compliquées.

Le revenu courant avant impôt quand vous avez payé toutes les charges, c'est ce qui reste à l'agriculteur pour rémunérer son capital. Si on regarde les traits bleus, ce sont les revenus courants avant impôt par production sans les subventions européennes, plus de la moitié des exploitations agricoles ont un revenu négatif sans les subventions. Elles tombent à 16-17 % avec les subventions. Si vous regardez la disparité, les viandes bovines par exemple, 85 % des exploitations spécialisées en viande bovine ont un revenu net avant impôt hors subvention négatif. Il y a donc une grande disparité. Deuxième chose importante sur ce graphique, si vous regardez les bâtons rouges, ce sont les exploitations qui ont toujours un revenu avant impôt négatif en prenant en compte les subventions. La distribution des subventions permet un rééquilibrage. Autour de 20 % des exploitations ont un revenu avant impôt négatif en tenant compte des subventions européennes.

Deuxième point sur la question du revenu des agriculteurs, c'est la portion congrue de la production agricole dans ce qu'on appelle l'euroalimentaire. Quand vous achetez un produit, j'ai pris une base de 100 €, quand on prend toutes consommations hors domicile, c'est-à-dire toutes les restaurations collectives et à domicile, on tombe à 14,6 % du prix. Quand vous payez 100 euros, 14,6 € vont dans la poche de l'agriculteur. Tout le reste va soit l'aval, la transformation et la distribution, soit sur la partie des taxes. Si on compte hors restauration, on est autour de 17 %. C'est donc une portion tout de même limitée de ce que vous achetez qui revient à l'agriculteur.

Ne regardez pas le tableau, ce n'est pas ce qui est important. Ce sont les comptes de la Nation. Les comptes de la Nation représentent les grands budgets de dépenses par grand secteur. En fait, seulement 10 % sont alloués à l'alimentation. Les gros postes sont évidemment le logement avec 20 %. Pour les transports, on dépense autant que pour l'alimentation. Pour la santé et l'éducation, cela ne sort pas directement de notre portemonnaie, mais tout de même puisque c'est payé avec vos impôts, elles représentent 22 %. Il y a donc une vraie question de répartition de la valeur et du prix que le citoyen consommateur paye pour son alimentation.

Si on fait un rapide résumé, on a une production en quantité et en qualité. Les objectifs sont atteints, mais on a des impacts environnementaux et climatiques importants. On a des enjeux de santé et on a des enjeux de revenu. Peut-on concilier l'ensemble de ces objectifs ? Est-ce mission impossible ou peut-on y parvenir ?

Si on prend du côté de la production, il y a des avancées et des instruments sur lesquels les agriculteurs, l'innovation et la recherche avancent, c'est le développement des pratiques agroécologiques. L'agroécologie est aussi un mot que l'on entend beaucoup. De quoi s'agit-il ?

C'est de s'appuyer sur les processus biologiques. On était sur un modèle où on a essayé de s'affranchir des conditions locales. On utilise des produits, des intrants chimiques, qui permettent de ne pas avoir de souci, mais l'agroécologie part de l'autre idée, celle de s'appuyer sur l'ensemble des processus biologiques, des auxiliaires de culture, des rotations. Il y a donc diversité des espèces, c'est une association rotation, amélioration et enrichissement des paysages. Tous ces outils permettent de diminuer la consommation des intrants. Il y a aussi des travaux sur la génétique. Là aussi, on a travaillé sur des espèces élites, et l'INRA en premier, soyons clairs, on l'a fait. On a développé des espèces basées sur l'utilisation d'intrants et en même temps on cherche un rendement maximum. Il existe des outils de précision en agriculture afin de mieux traiter et être plus efficace dans son traitement aussi bien chez les animaux que sur les végétaux, et un ensemble de développements en agriculture numérique qui va aussi jusqu'à aider la mise en marché. Certaines choses existent et fonctionnent déjà.

Je vais commencer par ce qui a bien fonctionné. C'est la diminution des antibiotiques. Il y a eu une politique volontariste et on a réussi à diminuer de 40 % l'exposition aux antibiotiques. Si vous regardez ce que j'ai mis, on a diminué de moitié la consommation d'antibiotiques par exemple sur l'élevage des volailles. Des choses se font et fonctionnent.

L'autre graphique représente les achats de produits phytosanitaires. En regardant ce graphique, vous êtes surpris par les résultats en 2019, mais il faut faire attention à ces chiffres. En 2018, il y a un pic avec un changement de réglementation et une augmentation des taxes. Donc, préalablement, les agriculteurs ont constitué un stock. Il faut donc attendre 2020-2021 pour voir ce qu'il en est. Ces chiffres sont donc à prendre avec beaucoup de précautions.

Il y a l'exemple de l'agriculture biologique. Ce n'est pas la solution miracle, mais c'est une des solutions possibles. L'agriculture biologique est une forme de production qui est garantie par un cahier des charges dans lequel il n'y a pas d'usage de chimie de synthèse. Le gros intérêt est que ceci est valorisé par le marché puisque le consommateur accepte de payer plus cher, mais la contrepartie est que les rendements sont inférieurs. Les données indiquées proviennent de l'Agence Bio. Il y a une multiplication par deux en cinq ans des surfaces en agriculture biologique en France. Évidemment, il y a une différence massive entre les cultures, pour les fruits et légumes, elle est à plus de 15 %. Pour les céréales, elle est autour de 4 %.

Diminuer les intrants, se mettre en agriculture biologique, pratiquer l'agroécologie, pour l'agriculteur, ce n'est pas si simple. Il y a un risque forcé de production, notamment en période de transition avec des pertes de revenus. Ce n'est pas à vous en Champagne que je vais raconter l'histoire des betteraves, mais c'est l'exemple type. Si on enlève les néocotinoïdes et les pucerons, on a un effondrement de la production. Il y a des leviers, mais ils sont difficiles. Si la transition n'est pas accompagnée, on n'y arrive pas. Il y a donc des questions de diversification, de soutien à la conversion. C'est ce qui se passe en agriculture biologique. Il y a des rémunérations à construire avec les agriculteurs et la société autour des services environnementaux. On en discutera après la présentation de la PAC. Donc, un des risques est d'avoir des rendements inférieurs. Là aussi, c'est différent selon les types de production, mais en agriculture biologique on a une diminution des rendements. Cela entraîne deux questions. Ce sont les revenus. Si l'agriculture biologique est valorisée, ce n'est pas le cas en conventionnel qui fait de l'agroécologie. Cela veut dire aussi une augmentation du besoin en terres. Imaginons que l'on soit à 50 % d'agriculture biologique, il faudra plus de terres. Il faut plus de travail sur les exploitations avec un travail plus complexe, cela veut dire

qu'il faut permettre aux agriculteurs de se former, même si beaucoup savent le faire. Je n'ai pas la prétention de leur expliquer comment on peut faire, mais il y a un besoin de compléter leur bagage et d'installer des jeunes. Pour installer des jeunes, il faut qu'ils gagnent leur vie.

Les produits sont moins homogènes. Il faut bien avoir cela en tête. Quand vous allez dans votre supermarché, vous choisissez vos pommes, si vous voulez de belles pommes, si on développe une agriculture alternative, les produits sont moins homogènes. C'est aussi un problème pour le transformateur, car tous leurs systèmes sont construits pour traiter de la production homogène, et puis le nerf de la bagarre, le coût de l'alimentation sera plus élevé, notamment sur les produits frais. Il y a une partie congrue sur le prix de l'alimentaire, mais sur les produits frais c'est très important. Il y a des questions de modification de la répartition de la valeur.

Il y a deux points importants :

- Ce sont les inégalités sociales. Les populations les plus précaires ne pourront plus s'offrir une alimentation décente.
- Cela passe par une modification des régimes. Si on augmente la part des protéines végétales dans notre régime, les protéines végétales étant moins chères que les protéines animales, je ne dis pas qu'il ne faut plus manger de viande, je parle simplement d'un rééquilibrage. Si on rééquilibre les régimes, on règle d'une partie des questions de coût de l'alimentation.

On voit que tout cela n'implique pas seulement un changement pour l'agriculteur, c'est un changement pour l'agriculteur, pour le secteur de la transformation, pour le consommateur avec l'appui des politiques publiques. Il y a un petit film d'une minute sur la PAC.

Diffusion d'une vidéo

Comme j'ai été trop bavarde, je vais aller vite sur la fin, mais j'y tiens. C'est introduire le débat que vous devez avoir. Cette PAC est sur le métier. Là, on va retravailler la PAC pour 2022 ou 2023, on ne sait pas bien à quel moment elle sera mise en place. Elle a une volonté de soutien aux revenus des agriculteurs avec en contrepartie des engagements environnementaux, et le vrai enjeu est de savoir comment on équilibre l'effort que l'on va demander aux agriculteurs en matière d'environnement pour en contrepartie soutenir leurs revenus, mais aussi les rémunérer pour les efforts qu'ils font.

Dans ce PSN (plan stratégique national) que la France doit établir, il y a un vrai enjeu de décisions politiques, un arbitrage à faire entre exigences environnementales et soutien des revenus. Cela va se faire en grande partie sur ce qu'on appelle le premier pilier de la PAC, le soutien aux revenus conditionné à des contraintes environnementales. Il y a l'Ecoscheme. L'idée est de rémunérer l'agriculteur pour les efforts qu'il fera. Il y a tout un débat que vous devez avoir, comment construit-on un arbitrage suffisamment exigeant, mais aussi atteignable ? C'est le premier point.

Ensuite, il y a le gros pilier de la PAC qui aide aussi à soutenir l'installation des jeunes agriculteurs, le poids que l'on veut, quel modèle économique et quel modèle agricole veut-on ? Dans ce cas, la vraie question est de savoir quel montant on met sur le soutien à l'installation.

La PAC doit intervenir sur l'organisation des marchés. Là aussi, comment fait-on ? Jusqu'où peut-on aller pour soutenir l'information, l'étiquetage, l'explication, la labellisation, et aussi soutenir l'innovation et la recherche et la façon de le faire ?

Il y a donc quatre grands thèmes d'arbitrage, mais on ne pourra pas tout soutenir. C'est cette question qu'il faut que vous débattiez. Entre environnement, revenu, installation, outils pour se développer, comment faut-il contrebalancer ces différents thèmes ? Ce sont plus ou moins 9 milliards d'euros qui seront donnés à l'agriculture.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup à Cécile DÉTANG-DESSENDRE pour nous avoir dressé un peu le tableau de ces défis de différente nature, productivité, emploi et environnementaux qui se posent à vous, mais surtout aux agriculteurs. Combien d'agriculteurs et d'agricultrices sont-ils présents ce soir dans la salle avec nous ? Vous pouvez lever la main. Très bien, on a une bonne composition, on attend que cela. J'imagine que les autres participants sont des citoyens ou des personnes intéressées par le sujet. Merci, Cécile. On pourra répondre à toutes vos questions après.

Anne BOSSY, directrice générale de la DRAAF, est également présente. Elle représente le ministère qui doit établir ce fameux plan stratégique national. Si vous voulez questionner Madame BOSSY sur

l'état d'avancement du PSN, la façon dont tout cela sera pris en compte, elle sera ravie de répondre à vos questions.

Vous poserez toutes les questions que vous souhaitez tout à l'heure, je vous l'ai dit, on aura une grande partie consacrée au débat tous ensemble en plénière et vous pourrez questionner certains des intervenants.

Je me tourne tout de suite vers les autres intervenants. J'aimerais tout d'abord que Monsieur Alain B. Je l'appelle ainsi parce qu'il souhaite être appelé de cette façon. Je pense que c'est une règle que les citoyens qui ont participé à la Convention se sont donnée.

Je vous demande juste quelques mots de réactions aux défis que vous avez entendus. Si vous pouvez expliquer la manière dont vous avez travaillé avec les citoyens et éclairer un peu le point de vue de ces citoyens qui ont réfléchi pendant neuf mois à la question, « comment se nourrir à l'avenir » ainsi que les conclusions auxquelles vous êtes arrivés ? Vous avez dix minutes. On continuera ensuite avec nos échanges.

M. Alain B, Représentant la Convention citoyenne pour le climat (CCC)

Mesdames et messieurs les organisateurs, le public, bonjour. Je tiens à vous remercier en mon nom et au nom des autres membres de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) pour votre invitation à représenter et vous présenter celle-ci dans le cadre du débat de ce soir.

Je me présente, je me prénomme Alain. Je vous donne seulement mon prénom. Je m'en excuse, mais c'est dans un souci d'anonymat que le Comité de gouvernance de la CCC nous a conseillé de respecter, et croyez-moi, il vaut mieux.

Je suis retraité depuis peu. Je viens de la région lyonnaise, mais je suis originaire du Limousin. Je suis né et j'ai grandi dans une ferme. Tout ceci pour vous dire que je ne suis pas novice en la matière, même si je n'en ai pas fait mon métier. Étant tiré au sort pour faire la partie de la CCC, et ayant accepté d'y participer, je me suis retrouvé à faire partie du groupe « Se nourrir ». Les groupes étaient également tirés au sort.

Naturellement, lors des discussions, des études sur les propositions, je me suis tourné avec deux autres collègues-citoyens vers celle traitant de l'agriculture, notamment de la PAC. Je fais un petit aparté pour bien préciser que nous n'avons pas choisi notre groupe d'affectation. Cela a été organisé par un tirage au sort, c'est ce que je vous disais. Entrons dans le vif du sujet, comment avons-nous fonctionné au sein du groupe constitué de trente personnes aux âges et origines divers pour élaborer nos propositions ?

Lors de la deuxième session, nous avons eu les explications pour nous éclairer de la part d'experts venant de différents horizons, que ce soit privé ou des organismes d'État. Lors de la deuxième, troisième et quatrième sessions, nous avons eu également la présence permanente de deux experts du groupe d'appui en renfort. Je m'arrête pour préciser que toutes ces personnes autour de nous n'ont à aucun moment procédé à du matraquage d'influence qu'on appelle le lobbying. Les décisions, en fait les adoptions des propositions ne découlaient que de nos propres choix à toutes et tous, et tout ceci avec des procédures très démocratiques. Aucune forte tête n'a pris le dessus sur les autres, cela se serait très mal passé avec l'esprit régnant au sein du groupe. Nous avons partagé nos propositions en sept familles dans le groupe « Se nourrir ». Je vous précise aussi que ce sont des familles complètes qui ont été votées et non pas chaque proposition comme cela a été dit dans la presse. On a voté famille par famille. Il y avait à peu près 49 familles, et non pas les 149 propositions individuellement. Certes, il y avait des familles avec une seule proposition, et d'autres avec de nombreuses propositions. C'est le cas de la fameuse SN2 qui nous intéresse aujourd'hui.

Venons-en à cette famille SN pour « se nourrir », vous l'aviez compris, concerne l'agriculture. Elle est divisée en quatre objectifs principaux aboutissant à :

- sept propositions pour le premier objectif,
- une proposition pour le deuxième objectif,
- deux propositions pour le troisième objectif,
- trois propositions pour le quatrième objectif.

Ceci fait au total treize propositions, la somme la plus importante de toutes les familles, ce qui démontre bien l'importance de l'enjeu à atteindre au sein de notre beau milieu agricole qui est en même temps producteur de 19 % de gaz à effet de serre. Vous avez dit 20 %, mais on n'est pas à

1 % près, et malheureusement pas des moindres, je pense notamment au protoxyde d'azote tristement célèbre. Il est environ 290 fois plus puissant que le CO₂. Il provient en majorité des engrais chimiques, mais il n'y a pas que celui-là.

Je vais rapidement vous les énumérer :

SN2.1 : développer les pratiques agroécologiques en atteignant 50 % d'exploitations d'ici 2040 en continuant de développer l'agriculture biologique, et pour ceci, maintenir les aides à la conversion, restaurer l'aide au maintien et aider à faire supporter le coût de certification annuelle du label par l'État en augmentant la taxe générale sur les activités polluantes — je fais un petit aparté, lors de la Convention, on n'a pas demandé à développer exponentiellement l'agriculture biologique, mais surtout l'agroécologie, l'agriculture découlant de l'agroécologie — la TGAP sur les engrais azotés en inscrivant dans la loi et le plan stratégique national de sortir totalement des pesticides en 2040 avec une réduction de 50 % en 2030. Il est à noter que celle-ci a été retoquée par un amendement déposé. Il y avait cette possibilité après la sixième session. Donc, un amendement a été déposé qui a complètement modifié cette proposition, mais nous ne nous étendrons pas sur le sujet, car les produits phytosanitaires ne sont pas le sujet de ce soir.

La proposition suivante nous intéresse en inscrivant dans la loi et le PSN pour aider à la structuration des protéagineux afin d'augmenter le taux du cheptel animal français pour passer à 60 % en 2030 et atteindre 100 % pour l'alimentation humaine. J'ai lu dernièrement que le gouvernement par le biais du plan de relance va apporter un bon coup de pouce à ce sujet.

En aidant au maintien des prairies permanentes, en mettant en place le couvert végétal entre deux cultures, en rémunérant les services rendus par les agriculteurs pour le stockage de carbone par cette pratique, notamment grâce au Pilier 2 de la PAC, et enfin interdire le financement d'implantations de nouveaux élevages qui ne respectent pas les conditions d'agroécologie et de faibles émissions de GES.

La famille SN2 concerne l'enseignement agricole qui n'est pas ce soir à l'ordre du jour, on ne va pas s'étendre dessus. De plus, il n'y avait que deux propositions.

La SN2.3 est de tenir une position ambitieuse de la France pour la négociation de la politique agricole comme la PAC. En revanche, celle-ci nous intéresse, et elle concerne la PAC au niveau européen et présente deux propositions en recommandation bien sûr. On ne pouvait faire que des recommandations. Nous demandons donc de relever les niveaux d'exigence des conditions de verdissement pour l'obtention des fameux paiements découplés. Ces trois conditions existaient déjà lors de la précédente PAC 2014-2020, mais elles se sont avérées d'une efficacité très relative, ceci notamment à cause de seuils trop faibles, de plages trop facilement contournables. Nous demandons donc de passer le seuil de 7 % des surfaces d'intérêt écologique (SIE) à 10 %, et ceci étalé avec une montée progressive annuelle jusqu'à la fin de la prochaine PAC 2021-2027, et ceci au niveau de toute l'Europe. Nous pensons que si dans certaines zones d'élevage, les SIE, c'est-à-dire les bois, haies, talus, fossés et arbres disséminés sur prairies et champs qui maintiennent la faune et la biodiversité, sont encore relativement présentes dans certaines régions, même si une amélioration est toujours bienvenue, dans certaines autres régions dites de grande culture, elles ont même totalement disparu avec les retombées nocives pour l'ensemble écologique du cru, ce qui n'est pas nouveau. Il y a longtemps que l'on connaît ce problème.

Ceci étant, le deuxième point concerne les prairies permanentes. Nous voulons les maintenir et surtout calculer les seuils à l'échelle des départements ou des petites régions agricoles, et non pas à l'échelle des régions administratives qui se sont agrandies et couvrent maintenant de larges territoires qui n'ont pas les mêmes pratiques, mais elles peuvent se retrouver avec les mêmes conditions et ainsi n'ont aucune logique de pratiques agricoles. Ces prairies représentent un formidable puits d'absorption de CO₂ à condition de ne pas être travaillées de manière trop rapprochée. Le troisième critère étant la diversité culturale amenant à la rotation des cultures, celle-ci était jusqu'à présent de trois, dont aucune ne devait dépasser 70 %, c'est-à-dire la culture principale. Nous proposons de baisser ce seuil à 60 % et de passer à un système à quatre cultures pour améliorer les rotations avec bien entendu une progressivité étalée sur la période de la prochaine PAC et ceci également au niveau de toute l'Europe.

Pour cette famille, nous faisons une deuxième proposition qui n'est pas nouvelle qui a déjà été mise sur la table lors de l'élaboration de la PAC 3C, et même avant je crois, qui amène à transformer les aides à l'hectare vers des aides à l'actif agricole. Je ne développerai pas plus ce point, il est, je pense, très connu si ce n'est qu'il apporterait une certaine justice sociale en vue du développement de

l'agroécologie, celle-ci demandant plus de main-d'œuvre que l'agriculture intensive, il semble normal d'aider la première grâce aux aides du Pilier 1. Nous demandons également de bloquer la flexibilité des transferts des aides du Pilier 2 vers le Pilier 1, et ainsi nous soutenons la proposition de la Commission européenne de l'interdire tout en la permettant dans l'autre sens. Le Pilier 2 étant le Pilier du verdissement abondé à moitié environ par l'Europe et à moitié par les pays membres.

La quatrième famille est celle qui ce soir nous interpelle le plus, car elle concerne la PAC au niveau de la France, notamment par la pérennisation du plan stratégique national, le PSN, qui, comme vous le savez tous ce soir, est imposé par l'Europe à chaque pays membre ainsi que cela a été expliqué, d'où l'importance de bien préparer et de bien penser son contenu, tout ceci en gardant à l'esprit, même si cela concerne notre pays avant tout, il faut qu'il tienne la route, et si je peux m'exprimer ainsi vis-à-vis des autres pays, car nous sommes d'une part le premier pays agricole, mais également le plus récepteur des fonds européens attribués à la PAC, donc ainsi redevable aux autres pays exemplaires et aux autres pays européens d'être exemplaires.

La CCC propose trois mesures et recommandations visant directement le PSN :

- Tout d'abord, mettre en place un dispositif de suivi, de contrôle et d'évaluation de la performance de celui-ci, ce qui paraît logique. Il est essentiel de surveiller qu'il contribue efficacement à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bas carbone actuellement en discussion pour sa partie concernant l'agriculture. Pour atteindre cet objectif, et même cette obligation, plusieurs propositions ont été avancées, notamment la création d'un nouvel organisme, un de plus, me direz-vous, l'enjeu est tout de même grandissime, éventuellement géré par les Chambres d'agriculture, mais la question de l'impartialité a été soulevée, ou alors le haut-comité sur le climat qui a également été avancé. On n'a pas tergiversé bien longtemps ou pris une décision à ce sujet.
- La deuxième proposition vise à mettre le PSN en adéquation et veiller à ce qu'il soit totalement compatible avec la stratégie nationale bas carbone, la stratégie nationale biodiversité, la stratégie environnement santé et la toute jeune stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. Il serait totalement aberrant de ne pas rapprocher ces plans nationaux de lutte qui doivent en principe se recouper sur plusieurs points pour la conception des objectifs du PSN.
- La dernière recommandation consiste à proposer d'intégrer toutes les dispositions, les perspectives de pratiques favorisant le développement de l'agroécologie dans les objectifs de mise en place du PSN, heureux que nous sommes de voir s'imposer la création de celui-ci, et peut-être la perspective d'une meilleure distribution des fonds du Pilier 1 et surtout du Pilier 2. Pourquoi ne pas envisager une mutation du Pilier 1 vers le Pilier 2, même si à titre personnel j'ai la conviction que cela tient de l'utopie, mais l'espoir fait vivre comme on dit ?

Je ne l'ai pas préparé, mais je vais tout de même ajouter deux ou trois petits mots, car j'ai oublié un point essentiel. Étant très attaché à la juste rémunération des agriculteurs pour les accompagner dans leur transition, nous souhaitons donc améliorer les conditions des négociations tripartites afin de permettre le changement et une justice sociale pour les agriculteurs, et ceci dans l'application de la loi EGAlim. Nous demandons à ce qu'elle soit beaucoup plus respectée. Je ne vais pas m'étendre sur le sujet, mais il faut tout de même que ce soit à l'avantage des agriculteurs, car pour le moment cela n'a pas été très respecté.

Enfin, dans une autre famille, nous avons demandé à renégocier l'accord du CETA au niveau européen pour y intégrer les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, faire en sorte que le gouvernement français revienne en arrière, et surtout faire en sorte que pour les prochaines négociations, je crois que dix-neuf ou vingt sont en préparation de négociations, on revoit les procédures.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur Alain.

M. Alain B, Représentant la Convention citoyenne sur le climat

Je souhaiterais juste terminer avec une petite conclusion. Je voulais vous informer que contrairement à ce qui a été dit, et parfois avec ferveur dans les médias touchant à l'agriculture, et pas uniquement l'agriculture, nous n'étions pas tous des bobos gauchos débiles totalement irresponsables et immatures. Nous avons travaillé depuis le début de l'élaboration de nos propositions qui pour la majorité de celles-ci sont dans l'air du temps ou ont déjà été proposées par divers acteurs, y compris

du milieu agricole lui-même avec à l'esprit en permanence les difficultés rencontrées par les agriculteurs, en particulier les éleveurs. Cette profession est en grande souffrance et elle va être amenée à se convertir par nécessité, car en plus de produire environ un cinquième des gaz à effet de serre, c'est la seule corporation qui va souffrir du retour du changement climatique, déjà bien amorcé. Nous ne voulions donc pas dans le mandat qui nous avait été confié passer à côté de l'agriculture. Il aurait été indécent de ne pas faire de proposition pour ce combat majeur de notre siècle en occultant l'agriculture. Je terminerai par une note d'optimisme dans cette sombre perspective d'avenir en ajoutant que je connais assez bien le monde agricole, et je suis persuadé que celui-ci qui s'est souvent battu dans les décennies et les siècles passés pour des causes qui paraissaient parfois perdues d'avance saura se retourner les manches une fois de plus, combattre son légendaire conservatisme, saura retrouver le célèbre bon sens paysan que j'observais quand j'étais enfant, et de nouveau retrouver de bonnes pratiques pour participer à éradiquer ces satanés gaz à effet de serre, ceci pour la sauvegarde de nos enfants et de nos petits-enfants. Je suis un peu ému de vous dire cela.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour ces paroles. Comme vous l'avez vu, on a eu une présentation de Cécile sur la partie recherche, une prise de parole des citoyens qui ont travaillé et réfléchi sur une longue période à ces questions, et il nous a paru intéressant et utile d'avoir cette parole ce soir. C'est le centième débat [01:00:06] que la Commission nationale du débat public organise à ce sujet. On existe depuis vingt-cinq ans, mais c'est la première fois en France que l'on fait un débat public sur l'agriculture. Donc, on s'est dit que c'était un débat ouvert aux citoyens. Il est donc intéressant d'avoir des citoyens qui s'expriment à l'égard du public auquel on s'adresse pour recueillir leurs paroles. Il est donc toujours intéressant d'entendre les choses directement des citoyens que l'on cite souvent, et vous pourrez poser toutes questions si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec ce qui est dit, le principe d'un débat est d'échanger un peu chacun nos points de vue et nos arguments. C'était très stimulant, je vous remercie.

Nous passons maintenant la parole à un autre type de profil après la recherche et une parole citoyenne, quelqu'un de différent, quelqu'un de la région, Monsieur Laurent PANIGAI, Directeur général adjoint du Centre vinicole Champagne. Je vous propose déjà de réagir à ce que vous avez entendu, et d'apporter une autre contribution au milieu de la salle pour que le débat entre nous ultérieurement soit encore plus riche, je l'espère. Vous avez aussi dix minutes. Il est 19 h 38, je vous en prie.

M. Laurent PANIGAI, Directeur général adjoint, CV-CNF

Merci, Ilaria. Je vais essayer d'être synthétique, rapide, d'ouvrir quelques mots clés, quelques idées que l'on reprendra dans le débat. Je vais donc me baser sur l'exposé très dense de Cécile DÉTANG-DESSENDRE qui a commencé en évoquant les enjeux. Donc, je me permettrai de compléter en disant que pour la filière viticole, par rapport à nos besoins primaires en agriculture et en alimentation, ce sont aussi des paysages. C'est de la beauté. C'est de l'esthétique. Ce sont aussi des zones tampons. On parle beaucoup de feux de forêt en ce moment. En culture méditerranéenne, la vigne est une culture tampon qui permet de stabiliser le paysage. C'est aussi du bien-être, de la joie. On partage le pain, et le vin participe activement à cette dimension sociale.

Vous avez ensuite fait une transition très rapide sur les produits d'échanges. Le vin participe à ces échanges depuis le local jusqu'à l'international. L'Antiquité grecque nous l'enseigne. Pour une marque comme le Champagne Nicolas Feuillatte qui, je vous en donne l'information si vous ne le saviez pas, est la marque la plus consommée en France. C'est aussi une responsabilité d'écoute du consommateur, du client. Ce n'est pas simplement d'avoir le point de vue du producteur, de la fourche vers la fourchette, mais de partir de la flûte et de remonter vers le fût pour être en écoute avec le terrain.

Vous avez ensuite évoqué une préoccupation que j'ai esquissée avec les feux de forêt, celle du changement climatique. La culture spécialisée qu'est la vigne présente un intérêt, c'est une culture qui a de la mémoire. Ce n'est pas une culture qui a une rotation annuelle. Cette plante qui a de la mémoire est à la fois un indicateur en tant que végétal comme le sont par exemple les peuplements forestiers, c'est aussi une production qui par le produit transformé, le vin, va nous renseigner sous une forme d'adaptation par la rémanence, par la constance de son profil. Les grands territoires aptes à la viticulture que l'on appelle des terroirs — j'y reviendrai à la fin — sont des territoires qui ont pour caractéristique d'offrir une alimentation régulée à la plante. Cela permet d'ouvrir un sujet qui est celui du lien entre la culture empirique, la connaissance empirique, les grands territoires aptes à ce qu'on

appelle les terroirs ont été stabilisés par l'observation humaine, et aujourd'hui avec des fils conducteurs comme celui que je viens de vous indiquer, la meilleure compréhension de ce qui va réguler la plante en eau qui devient aujourd'hui un élément très limitant, les grands terroirs sont ceux qui vont drainer quand il y a des excès d'eau et restituer lorsque la plante en aura besoin.

On a abordé l'urgence environnementale. Je pense qu'on y reviendra abondamment dans nos échanges, dans nos débats. La Champagne, c'est une appellation d'origine. Qu'est-ce qu'une appellation d'origine ? Ce n'est pas un consensus citoyen, c'est un consensus de producteurs qui se sont mis d'accord sur des règles communes pour garantir une typicité, une qualité de produit. Aujourd'hui, ces moyens humains, ces moyens d'échanges, ces moyens de coconstruction, la profession viticole, notamment celle d'appellation d'origine et la Champagne, ses réseaux, les mobilisent pour répondre aux questions environnementales. C'est une deuxième ouverture que je donne à nos débats. Comment peut-on mobiliser de l'intelligence collective qui est plus que le choix technique, l'analyse technique du viticulteur et de l'agriculteur ? En ce sens, la viticulture offre un beau terrain de jeu pour comprendre que nous avons de beaux champs de développement devant nous.

Vous avez ensuite abordé la situation économique et sociale. Je me plais souvent à dire qu'avec 15 000 viticulteurs en Champagne sur 4 % de la surface viticole parmi 80 000 viticulteurs en France, je regarde le Président de la DSEA devant mes yeux qui évoque souvent ce sujet, on est un exemple de biodiversité humaine parce qu'on a conservé environ 20 % des exploitations viticoles sur 4 % de la surface. Ce n'est pas un hasard. Cela fait écho à ce qui a été évoqué dans la suite du développement, le modèle économique champenois est un modèle économique de partage de la valeur. Il y a eu une coconstruction à travers une institution en Champagne qui s'appelle le Comité interprofessionnel du vin de Champagne, et un outil, le contrat interprofessionnel, qui date de 1959 où les producteurs et les metteurs sur le marché se sont mis d'accord pour partager la valeur. Le 14,6 € sur 100 €, ce sont plutôt 33 €, donc un tiers. Comme dirait Raimu, il y a les petits tiers et les grands tiers. Là, c'est un vrai tiers et on essaye de faire en sorte de le conserver. Là aussi, c'est un exemple qui en matière de modèle agricole peut interpeller, interroger.

On a ensuite évoqué le bio, je reprends de façon assez scolaire le déroulement de la présentation. Le bio en viticulture est une réalité en forte augmentation plutôt dans les zones méditerranéennes. L'explication est très simple, je pourrai la développer si cela vous intéresse, la vigne est une plante méditerranéenne, donc adaptée d'un point de vue climatique plutôt au pourtour méditerranéen. Ici, on est en zone septentrionale, c'est une zone de lutte, une zone difficile pour la vigne avec des aléas climatiques très difficiles. Il est donc plus difficile de mettre en œuvre en zone de contrainte les pratiques du bio en tout cas pour aller jusqu'à la certification. Le deuxième élément de contrainte en viticulture aujourd'hui que la recherche va nous permettre d'accompagner, cela a été évoqué, la vigne qui donne les grands vins français, les grands vins qui aujourd'hui rayonnent dans le monde, est une espèce qui s'appelle *Vitis vinifera*. Cette espèce a été confrontée il y a 150 ans à des maladies qu'elle n'avait jamais vues, l'oïdium et le mildiou. Donc, elle n'a pas dans son bagage génétique les moyens lui permettant de lutter naturellement. À chaque fois que l'on va essayer d'intervenir pour stimuler ses mécanismes de défense, on va être confronté à une potentialité réduite. Ceci ne veut pas dire que cette démarche est vaine, mais en tout cas elle est réduite. Donc, l'innovation variétale qui, j'insiste, n'est pas de la création variétale au sens de ce qu'ont été les OGM, ce sont des méthodes très naturelles qui permettent avec l'intelligence d'aujourd'hui d'accélérer ces processus. Aujourd'hui, il y a de nouvelles variétés qui pourraient très rapidement apporter une réponse au développement à très grande échelle du bio tout en garantissant la typicité, car dans ces sujets il ne faut pas y perdre son âme.

Sur la fin de votre exposé, vous avez évoqué les consommateurs. On dit souvent que les consommateurs sont des consommateurs, ce sera mon dernier propos. Je vais gagner quelques secondes par rapport à mon temps de parole. J'aime bien citer une phrase d'un géographe très connu dans le milieu de la vigne et du vin, Roger DION. Il y a plus d'un demi-siècle, il disait que le terroir n'est pas un fait géologique. On pense souvent que les terroirs, c'est la craie en Champagne, c'est le granit dans le Beaujolais. En fait, ce n'est pas le cas. Les terroirs sont un fait social. C'est l'homme qui va donner un sens au territoire avec un produit particulier, et ce produit particulier c'est le client. Donc, on revient au consommateur qui va le révéler et l'exprimer. Le client parce qu'il s'inscrit dans un réseau d'échanges est un « sculpteur de terroir ». J'aime beaucoup cette phrase. Ce sera mon propos pour conclure cette petite introduction.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Vous êtes resté dans les temps, c'est parfait.

Je donne maintenant la parole à Xavier POUX pour qu'il puisse déjà réagir. C'est important que l'on stimule un peu, on propose différents points de vue, mais c'est aussi important de vous entendre. Je vous demande donc d'être vraiment dans les temps, Monsieur POUX. De toute manière, il y aura aussi une session de questions/réponses, donc vous pourrez rebondir. Il est 19 h 37, c'est à vous pour dix minutes.

M. Xavier POUX, Chercheur associé à l'IDDRI

Je compte sur vous pour m'aider à respecter le temps. Avant de réagir, en prenant le train j'ai regardé la presse et j'ai trouvé que c'était tout à fait d'actualité par rapport à nos questions. Je vais commencer par Les Échos, « *Écologie, le scénario noir pour l'aérien : un projet d'écotaxe à 4,2 milliards d'euros issue de la Convention citoyenne plane sur un transport aérien déjà exsangue. 150 000 emplois seraient menacés en France, affirment les représentants du secteur.* » C'était le premier titre, donc le climat et l'économie.

Deuxième titre, Le Figaro, « *Des agriculteurs face aux défis de la transition écologique : confronter à la pression des écologistes, le ministre de l'Agriculture, Julien DENORMANDIE, plaide dans un entretien au Figaro pour une transition pragmatique.* » Le ministre conclut, « *Il faut prendre en compte les complexités de la nature et rejeter tout dogmatisme écologique.* »

Troisième titre, ce n'est pas le gros titre, mais c'est tout de même en première page du Monde, « *Biodiversité : le tragique déclin des populations de vertébrés. Selon un rapport du WWF, ces espèces auraient baissé de 68 % entre 1970 et 2016.* » Sur ce dernier point, le mot paysage a été évoqué, c'est quelque chose que l'on a tous expérimenté dans cette salle d'autant plus quand on est des cheveux blancs, ce sont les pertes de biodiversité, c'est-à-dire que l'on ne parle pas que du rhinocéros, on parle d'espèces très communes qu'on a tous vues, le déclin de moineaux est absolument frappant. Je n'ai plus les chiffres en tête, mais je crois que c'est 60 % en trente ans. Le moineau, on n'y croit pas. Donc, on est tout de même sur des périodes qui sont assez particulières de ce côté.

Pour faire le point, ce que je n'avais pas complètement oublié, avec la question à laquelle il m'était proposé de réagir, je voudrais revenir au titre même, la tension. De quelle tension parle-t-on quand on parle d'agriculture ? Vous allez me dire que c'est mon métier, mais la tension la plus nette, la plus forte se pose autour des questions de production, d'environnement, et j'ajouterais, de santé.

Je voudrais repartir sur ce titre des Échos, avec un projet d'écotaxe à 4,2 milliards d'euros qui plane sur le secteur aérien, et 150 000 emplois seraient déjà menacés. Quelle conclusion peut-on en tirer quand le problème est cadré de cette manière ? Ce n'est vraiment pas le moment de mettre une écotaxe sur le transport aérien parce que 150 000 emplois sont en jeu.

Je vais citer d'autres titres qui ne sont pas là-dedans, ce sont les incendies de forêt en Californie, c'est l'urgence climatique, et cette urgence climatique, cela a été rappelé par Monsieur, je crois, elle impacte la production agricole. Donc, en tant que producteurs agricoles, vous auriez intérêt à exiger cette écotaxe sur le transport aérien, ce serait une chose à faire pour votre secteur. Cela montre que le cadrage des questions est extrêmement important dans la manière dont on perçoit ces enjeux. Excusez-moi, Cécile, mais dans la présentation qui a été faite je trouve qu'on est dans une espèce de face à face extrêmement classique et extrêmement constituée entre des enjeux de production d'un côté et des enjeux d'environnement et d'écologie de l'autre, et il faut absolument faire entrer les uns dans les autres. C'est donc la conditionnalité des aides. On va renforcer la conditionnalité des aides.

Dans mes études, il y a quelque chose que je montre très souvent et je pense que les agriculteurs le connaissent. Je pense que les personnes qui ne sont pas dans le monde agricole le connaissent un peu moins, c'est l'évolution de la courbe des rendements en blé en France depuis 1850. Pendant environ un siècle, c'est très stable. Développement d'après-guerre, c'est le boom jusqu'aux années 2000. Depuis les années 2000, qu'observe-t-on, et surtout 2008 ? On observe un plateau de rendement et surtout des rendements qui ne font plus que des yoyo. Il y a donc une immense variabilité. Dans les explications de cette variabilité, il y a eu la PAC parce qu'elle n'aurait pas incité avec le découplage des aides à produire assez. Il y avait un message négatif et il n'y a pas eu la recherche. Le problème est qu'on retrouve ces yoyo aux États-Unis, en Chine, etc. Donc, ce n'est sans doute pas la PAC. Puis, il y a des raisons assez logiques pour expliquer ces crises de rendement et de production, ce sont les facteurs climatiques, ce sont les facteurs écologiques.

J'aime bien le thème du ministre qui prend en compte les complexités de la nature. En effet, penser l'écologie non pas comme une contrainte extérieure qui vient des bobos parisiens, mais peut-être comme quelque chose qui est au cœur de la production agricole. Il y a un mot, je ne crois pas qu'il ait

été prononcé, c'est le sol et la vie des sols. La vie des sols est quelque chose de complexe. Je suis désolé, je n'ai pas tout écouté parce que je lisais le Figaro ! Donc, la vie des sols est quelque chose de complexe, et c'est quelque chose de très dépendant des pratiques, des intrants et des machines. Mon message est simple. Le cœur de mon message est de dire qu'il faut avoir en tête, non pas une opposition entre les enjeux de production et les enjeux d'écologie, mais au contraire une intégration. Ceci veut dire quelque chose pour le monde agricole, il faut travailler avec des écologues sans les qualifier d'emblée d'écologistes hurluberlus. Il y aura des choses à faire en matière de rapports humains, mais cela dépasse un petit peu cela.

Dernier point, puisque j'ai été impliqué dans un travail qui a donc envisagé le développement de l'agroécologie à l'échelle européenne, c'est vrai que si on prend en compte ces enjeux d'écologie dans le processus de production, cela pose la question du niveau de production. Je ne pense pas du tout qu'il faille dire, l'écologie revient à ne plus produire, c'est faux, mais cela pose la question de ce que l'on produit et la façon de le produire. Il est clair que nos hypothèses dans les travaux que nous avons faits si on regarde l'intégration de l'écologie et de l'agroécologie dans les pratiques, cela veut dire produire moins, mais par rapport à quoi ? Par rapport aux années 1990, c'est certain, mais par rapport à ce qu'on commence à observer depuis les années 2010 et peut-être avec un réchauffement climatique de plus en plus fort, on commence à se poser la question de ce qui va être le plus durable et le plus productif. Autrement dit, certaines perspectives tablent sur des augmentations de rendement délirantes pour lutter contre le changement climatique, c'est donc peut-être quelque chose qu'il faut revoir. Maîtriser sa production, et maîtriser ses volumes de production est peut-être quelque chose qui donne beaucoup de marges de manœuvre à la fois économiques, etc.

Je voudrais juste conclure là-dessus, mais je ne sais pas à combien de temps j'en suis.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il vous reste deux minutes.

M. Xavier POUX, Chercheur associé à l'IDDRI

Cela devrait aller. Je trouve que l'exemple du vin est intéressant. Dans le vin, il y a des cahiers des charges qui limitent la production et il y a une organisation professionnelle qui se fait autour de cela et les 33 % de captation de la valeur ajoutée ne sont sans doute pas complètement étrangers à cette réflexion autour de ce que je peux produire, combien je produis en volume et comment je me positionne sur le marché. L'exemple de la crise laitière avec la libération des quotas laitiers illustre assez bien que quand on sort de cela les prix deviennent complètement délirants avec des faillites, des problèmes de coûts de production qui ne sont plus couverts parce que pour produire cela coûte très cher. Beaucoup d'argent de la PAC ne sert pas tant à maintenir un revenu agricole puisque le nombre d'agriculteurs baisse, mais il sert à couvrir des coûts de production qui viennent de tout l'amont dans le billet de 100 €. Il faut donc tout de même avoir cela en tête. Donc, il faut une réflexion sur le volume de production. Il en est de même pour le sucre. Les problèmes du sucre sont aussi liés à la sortie des quotas depuis les années 2017-2018. Il y a donc une corrélation entre des problèmes de raisonnement de l'équilibre de la filière, de pratiques de production et les questions de prix.

Ensuite, on va me dire, tout cela coûte trop cher. Il faut savoir ce qu'on veut. Si on parle d'un revenu agricole et qu'on s'interdit de penser les prix agricoles qui vont augmenter, il y aura un problème. On ne peut pas dire à la fois, je veux produire beaucoup pour que cela ne coûte pas cher, et dire, j'ai des problèmes de revenu. Donc, du point de vue de l'agriculture, si on veut défendre un revenu agricole qui soit fondé sur la qualité, on est autorisé à penser des prix de production et des prix de vente qui soient supérieurs à cela. C'est là que l'on va dézoomer un petit peu et revenir aux Échos. Ce sera peut-être une bonne nouvelle, mais ce sera une mauvaise nouvelle pour certains secteurs de l'économie. Par exemple, si l'alimentation devait coûter plus cher, les loyers seront peut-être obligés de coûter moins cher parce qu'on ne pourra pas payer à la fois une alimentation plus chère et des logements plus chers, mais ce sont des choix de société différents. En matière de santé publique, il y a des tas d'enjeux de santé publique qui coûtent extrêmement cher. À l'heure du Covid, on a vu tout ce qui était lié en comorbidité qui dépendait de pratiques alimentaires, et même qui dépendaient de pratiques agricoles. On peut dézoomer et se dire que peut-être les changements auxquels l'agriculture de toute manière sera confrontée sur les aspects climatiques, écologiques et sociétaux, il vaut mieux les anticiper et les accompagner plutôt que de se mettre dans une position de repli en disant, pourvu que cela arrive le plus tard possible, et faire de la résistance dans la conditionnalité des aides. De toute manière, ce n'est pas vraiment cela la question, ce n'est pas la conditionnalité des aides, je suis désolé pour la Convention citoyenne pour le climat, mais c'est vraiment le mode de production agricole qu'il faut repenser vers plus d'agroécologie. Merci.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour votre intervention qui propose d'autres pistes. Je sais que Cécile aimerait bien répondre tout de suite, et c'est d'ailleurs l'intérêt d'avoir un débat très diversifié. C'est pour cela que l'on avait plutôt appelé cela, ateliers des controverses, mais cela pose tout un tas de sujets.

Je vous propose de poser toutes les questions que vous souhaitez. À partir de maintenant, on va beaucoup débattre entre vous et nous en modalité plénière avec les intervenants. Je vous propose de poser vos questions si vous en avez. Vous indiquez si c'est plutôt une intervention, si c'est une question. Je vous demande juste de vous présenter parce que c'est bien d'assumer ses propos et de porter sa parole, c'est aussi enregistré, il faut donc vous rapprocher un peu du micro qui vous sera tendu. J'en profite aussi pour saluer Pascale GAILLOT, Vice-présidente de la région, qui nous a rejoints, merci. Donc, n'hésitez pas, posez vos questions. Donnez votre nom et votre prénom, s'il vous plaît.

M. Sylvain MATOT

Bonjour, Sylvain MATOT. Je voudrais tout d'abord m'adresser à la personne qui travaille à l'INRA. Je ne me souviens plus si c'était vous, mais quelqu'un tient à peu près le même discours que vous. Il y a une douzaine d'années à Toulouse, une personne disait à l'époque que les gens dans les hôpitaux qui identifient le sang reconnaissent à l'aveugle le sang d'un agriculteur et celui d'un non-agriculteur. C'était aussi une personne de l'INRA qui disait cela.

Les rendements en agriculture biologique ont été évoqués. Je tenais à préciser que les savoir-faire de l'agriculture biologique ne sont pas encore à la portée de tous les agriculteurs. Il est clair que les rendements sont moindres. Évidemment, on ne sait pas encore faire, mais s'il faut comparer à cela tout l'argent et toute la science qui a été mise au service de l'agriculture conventionnelle, d'ici quelques années on saura le faire aussi. Une petite parenthèse, pour l'alternative au cuivre, on sait le faire maintenant. Simplement, ce n'est pas encore connu de toutes les agricultures et de tous les agriculteurs biologiques.

Vous parliez de contraintes environnementales, j'aimerais bien remplacer l'expression contrainte environnementale par exigence environnementale, ce serait sympathique. Le terme contrainte a toujours un aspect très négatif. L'exigence est une nécessité.

La nouvelle PAC a pour objectif le soutien au revenu des agriculteurs et l'enjeu environnemental. Vous avez parlé aussi de nourriture de qualité en quantité. La qualité reste à définir.

Merci à Monsieur Alain B du Collectif des citoyens. Cela fait très plaisir que les citoyens se mêlent des questions agricoles. Merci beaucoup, Monsieur, d'être intervenu.

Le Champenois Nicolas Feuillatte, je suis d'accord avec vous sur les connaissances empiriques, mais uniquement en ce qui concerne les connaissances empiriques provenant de la vinification du vin. En ce qui concerne la viticulture, le travail au champ, non. Là, je suis désolé, précédemment, vous parliez d'y perdre votre âme, je reconsidérerais plutôt d'en regagner une autre.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pouvez-vous reformuler, s'il vous plaît ?

M. Sylvain MATOT

Je vais reformuler comment faire la viticulture, le travail aux champs, vous n'avez pas de leçon à donner en ce qui concerne le terroir et le travail aux champs. Pour la vinification et le savoir-faire que vous avez pour fabriquer le Champagne, je suis entièrement d'accord, il n'y a que vous qui sachiez le faire.

Pour le travail aux champs, non, je suis désolé. En viticulture, la notion de propre que vous aviez il y a encore une dizaine d'années, c'était de laisser les sols à nu en dehors de la vigne bien entendu, mais c'était un désert fertile. Il n'y a que quelques années que vous avez changé d'optique avec les exigences environnementales. Vous avez parlé de perdre votre âme en parlant doucement de la bio. L'agriculture biologique, que ce soit pour la vigne et pour toutes les autres agricultures, pour tous les systèmes de production, reconnaissez que c'est tout de même une agriculture plus savante que les autres.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Avez-vous terminé ?

M. Sylvain MATOT

Une dernière chose, la notion de terroir qui ne serait pas une identité géologique. Dans la notion de terroir, vous défendez la standardisation des vins. Vous défendez un système d'exploitation qui est voué à disparaître. L'avenir pour les vins, ce sont les vins nature et c'est aussi la vigne cultivée franc de pied. C'est tout ce que j'avais à dire.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Je précise que les intervenants ne donnent pas de leçon, ils apportent leur point de vue et ils essaient de l'argumenter. Ils apportent leurs propositions. Je vous invite aussi à argumenter. On a compris votre position, un peu moins peut-être les arguments. J'espère que vous aurez l'occasion de les développer au cours du travail par groupe, mais j'invite chacun de vous à vraiment argumenter plutôt que de s'attaquer à des positions. Chaque position est légitime ici. Il suffit de l'argumenter. Je ne me fatiguerai jamais de le répéter, c'est très important. Ici, on essaye de vous proposer des pistes. Je vous prie de ne pas trop émettre de jugements de valeur sur les postures des uns et des autres, ou alors on rentre vraiment dans le débat de tout à l'heure, mais merci beaucoup de votre contribution qui apporte encore d'autres éléments pour challenger les points de vue des uns et des autres.

On passe à la question suivante.

M. Régis JACOBÉ

Bonjour, Régis JACOBÉ. Le constat qui a été fait est assez bon. Certains points sont tout de même un peu particuliers et insuffisamment mis en avant. Sur la PAC, il y a la partie de la relève des générations, mais il manque la pyramide des âges des agriculteurs. 50 % des agriculteurs vont quitter leur métier d'ici dix ans. La vraie question de cette future PAC est de savoir comment faire en sorte qu'il y ait encore des agriculteurs demain. De même, sur les importations, quand on voit les critères généraux ce n'est pas encore trop grave, mais si on regarde la restauration collective plus propre, la majorité de la restauration collective s'approvisionne à l'étranger et elle dépend des pouvoirs publics et elle est soumise à la plus féroce des concurrences possibles. Il y a aussi ce type de choses à voir.

Il y a un autre point important. On a parlé sereinement de l'élévation du prix de la nourriture. Il y a deux moyens pour regagner une part de revenu aux agriculteurs, soit élever les prix de l'agriculture, soit augmenter la part revenant aux agriculteurs. Il faut tout de même penser au panier de la ménagère. Une alimentation de qualité se défend aussi par une accessibilité à tous. Il faut aussi que tous les concitoyens aient accès à de bons produits sur toute la gamme en partant du bio jusqu'aux produits mêmes de la grande production. C'est quelque chose d'important parce qu'on ne peut pas avoir une grande agriculture si on ne produit sur toute la gamme et sur tous les besoins.

On a parlé de la viticulture. Comme le débat est sur la PAC, il faut tout de même noter que dans les aides PAC il y a des aides à l'hectare, mais tout n'est pas basé sur l'aide à l'hectare. Il y a 15 000 viticulteurs en Champagne Ardenne qui ne reçoivent pas d'aide à l'hectare parce que d'autres choix ont été faits, c'est-à-dire de soutenir l'investissement surtout de matière qualitative. C'est pour cette raison qu'il faut faire attention sur les grandes idées. On dit, 50 % des agriculteurs reçoivent la majorité des aides, mais certains ne reçoivent pas d'aide du système. Le porc non plus n'a pas d'aide directe.

Dans les défis actuels, il y a aussi celui du montant des 9 milliards d'aides. On a eu 9 milliards d'aides pour l'agriculture française et la ruralité française, et il n'est pas certain qu'on les ait encore après. Une chose est tout de même très importante, il faut aussi préciser que la dernière PAC a surtout avantagé les autres agricultures, un euro d'aide distribué à un agriculteur ne donne pas le même pouvoir d'achat s'il est en France, en Bulgarie, en Roumanie ou en Pologne. La Pologne a bien des égards en a beaucoup profité. Elle va bientôt passer devant l'agriculture française. S'il n'y avait pas la viticulture, la Pologne aurait une agriculture plus puissante que l'agriculture française.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup d'avoir souligné la question de la relève agricole au moins d'ici dix ans à l'échelle européenne et d'avoir mobilisé un peu ces éléments dans votre contribution.

Y a-t-il d'autres questions ? Je vous proposerai des réponses assez courtes afin de passer ensuite à un autre moment. Je vous en prie d'indiquer votre nom et votre prénom, s'il vous plaît.

M. Hervé LAPIE, Agriculteur

Hervé LAPIE, agriculteur. Je voudrais aussi insister sur les propos européens parce qu'on est sur un programme stratégique national. Je voudrais rappeler que la PAC est la seule politique de cohésion mise en place au niveau de l'Europe. Donc, c'est tout de même une politique très importante. Elle a d'abord été élaborée à six, puis à douze, à vingt-huit, et puis vingt-sept. Il faut qu'on soit aussi attentif à garder une cohésion européenne sur cette politique agricole commune pour ne pas créer non plus trop de distorsion de concurrence entre les différents agriculteurs. On a besoin de cette vision européenne et la rappeler. À un moment donné où l'Europe se pose aussi des questions, mais je pense que la politique agricole européenne peut être un véritable ciment de la relance de l'Europe aujourd'hui sur la partie souveraineté sur la santé, sur l'environnement, sur l'agriculture. Pour nous, c'est important.

Je voudrais dire aussi que le budget de la PAC, on n'en a pas parlé, mais ce budget aujourd'hui est négocié, il est maintenu en euros courants. En euros constants, ce serait une dévaluation. Donc, il ne faut pas rêver. En matière de protection des revenus des agriculteurs, il faudra qu'on trouve d'autres solutions. Est-ce une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne qui permettra de trouver un peu de financements ? Il faut dire les choses clairement. Aujourd'hui, le budget est voté, il est maintenu, mais il va baisser en raison de l'inflation et on ne pourra pas suivre. Donc, l'élément essentiel est la mise en place des EGA aussi en France pour que le revenu des agriculteurs soit assuré aussi par le prix de l'alimentation que les consommateurs vont pouvoir acheter.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Les EGA, ce sont les États généraux de l'alimentation.

M. Hervé LAPIE, Agriculteur

Ce sont les États généraux de l'alimentation. Je voudrais aussi rappeler aux citoyens, je suis producteur de porc, je me suis installé en 1992, je vendais mon cochon à 10 F/kg. On est en 2020, je vends mon cochon à 1,30 €/kg. Cela veut dire que les efforts ont été faits par les agriculteurs pour apporter une alimentation saine et durable aux consommateurs et que cela ne leur coûte pas très cher. Donc, les efforts sont faits, mais à un moment donné il faudra aussi renvoyer vers les agriculteurs cette valeur ajoutée. Donc, la mise en place des États généraux en France est importante. Le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs est important dans la relève qui arrive parce que 30 à 40 % de nos agriculteurs vont partir en retraite, il faut donc assurer le renouvellement des générations en soutenant l'installation des jeunes. Il faut savoir que dans cette région, on a aussi une particularité, on a une zone intermédiaire au potentiel très faible au niveau du rendement, c'est tout le croissant Lorraine qui repart. Il est important aussi de trouver une solution sur les systèmes de polyculture-élevage pour les soutenir. Il y a un autre sujet que je voudrais aussi aborder, on ne l'a pas trop évoqué, c'est le lien entre la politique agricole et les Conseils régionaux. Entre le premier Pilier et le deuxième Pilier, il y a un élément essentiel de collaboration entre l'État et les Conseils régionaux pour soutenir la modernisation, l'investissement, l'accompagnement des agriculteurs et peut-être simplifier parce qu'on a beaucoup investi dans les mesures agroenvironnementales de toutes sortes en France. Ce sont des usines à gaz qui posent des problèmes partout chez les agriculteurs, mais aussi à l'administration. Simplifier les choses sur une mesure agroenvironnementale de transition agroécologique nous permettrait d'accompagner les agriculteurs sur ce mouvement.

Je terminerai en disant qu'il faut voir l'agriculture comme une solution. Il ne faut pas la voir comme une contrainte. Il faut la voir comme une solution sur le plan alimentaire, mais aussi sur le plan du développement de la biodiversité. On a des exemples criants aujourd'hui. En accompagnant les agriculteurs, on y arrive. Sur le réchauffement climatique, comment se passer des énergies fossiles à partir du végétal en gardant le grain pour l'alimentaire et la plante pour des biocarburants ? Donc, on a aussi des solutions avec le stockage du carbone dans le sol, les piègeages de gaz à effet de serre grâce à la photosynthèse et à la biomasse.

Pour finir, je dirai qu'en 1957 et en 1962 on a fixé les grands objectifs agricoles qui étaient alimentaires. En 2020, on a les objectifs alimentaires, mais on a aussi les objectifs de biodiversité, on a aussi les objectifs carbone, réchauffement climatique. Il faut donc voir l'agriculture comme une solution pour répondre à tous ces enjeux, mais la solution viendra aussi si on soutient le revenu des agriculteurs. Aujourd'hui, il y a une vraie question, vous l'avez dit, les aides PAC, aujourd'hui, le revenu des agriculteurs peut être dépendant à 150 % des aides de la Politique agricole commune. Il y a un vrai enjeu, mais il faut considérer l'agriculture en matière de solutions. On parle beaucoup de l'agroécologie, cela dépend aussi de la définition que l'on retient. J'ai 70 hectares. J'ai 9 cultures différentes sur mes exploitations. C'est souvent méconnu, mais on a l'impression que les agriculteurs

font de la monoculture, mais ce n'est pas le cas. On a encore des agricultures assez diversifiées. Il faut maintenir cette diversification au service de l'agroécologie, c'est extrêmement important.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour les pistes que vous évoquez parmi lesquelles il y a les questions de gouvernance aux différents niveaux de l'État, la région, et d'ailleurs, Madame GAILLOT, si vous voulez réagir, mais il y a aussi au niveau du département. Je salue aussi le Vice-président du département qui est là. On a différents échelons territoriaux qui pourront aussi s'engager dans ce débat.

Nous avons une autre question.

Mme Deborah ARNOTON

Bonsoir à tous, je suis Déborah ARNOTON, citoyenne, habitant à Romilly entre Reims et Dormans. Je vous entendais effectivement sur la synthèse qui a été faite. On est tous d'accord sur les enjeux environnementaux, les enjeux également de santé pour les populations. Quand on prend la filière viticole comme exemple de structuration d'une filière agricole, on a beaucoup à apprendre de ces pratiques d'organisation de filière.

En contre-exemple, j'aimerais ici parler de la question des fermes-usine. Aujourd'hui, on parle de production de qualité et de préserver également les paysages. Or, on a remarqué il y a quelque temps que la proposition de la Commission environnementale du Parlement européen afin de limiter le nombre de bêtes en élevage sur les fermes usines a été retoquée.

En 2017, ce sont 48 millions d'euros d'aides qui ont été versées en Europe à ces fermes usines qui tuent petit à petit le milieu agricole et les paysans. Ce sont des fonds qui devraient pouvoir soutenir les revenus de nos paysans. Ce sont des fonds qui devraient permettre de mieux structurer les filières pour que chacun puisse vivre de ce qu'il produit au lieu de produire toujours plus, toujours plus mal, avec des critères de sélection intenable.

Il faut qu'on soit clair, je ne vous parle pas en tant que végane ou bobo parisienne, ou que sais-je. Je parle vraiment de nos campagnes qui sont en train d'être transformées avec ces fermes usines qui pullulent, qui arrivent, et auxquelles nos politiques aussi ne savent pas dire non et ne savent pas dire stop. Regardons, observons et faisons autrement pour organiser la filière. Vous l'avez dit, nous sommes aujourd'hui dans une phase de production suffisante, et pourtant ce modèle de production intensive continue, notamment sur l'élevage, à détruire des emplois. Un emploi pour 40 000 volailles, poules pondeuses dites de plein air. C'est la réalité. C'est aussi la réalité de ce que l'on proposera bientôt aux consommateurs, et on tue les petits élevages, les petits paysans qui essaient de faire de la production en circuit court de façon raisonnée, car on détourne les règles décidées au niveau de la PAC et décidées aussi au niveau européen, notamment sur le nombre de bêtes. Ceci engendre vraiment quelque chose de complètement absurde au final.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Avez-vous terminé ?

Mme Deborah ARNOTON

Je voudrais simplement terminer en disant qu'il est important de s'opposer à ce type de projet. Il me semble qu'il faut entendre les citoyens qui demandent à s'opposer à ce type de projet afin de préserver les enjeux environnementaux dont vous parliez, mais également de préserver les revenus des agriculteurs.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On voit qu'il y a de nombreux points de vue différents dans la salle. J'en profite pour dire que l'épouvante est très souvent évoquée ce soir, il y a les oreilles qui sifflent, mais c'est juste pour vous dire que dans nos réunions tout le monde a le droit de parler pour peu que l'on argumente. Tout point de vue est pour nous légitime et bienvenu pourvu qu'on argumente. Donc, toute parole a la même dignité d'exister. Il y a donc de la place pour tous les points de vue dans nos débats. J'espère que tout à l'heure aussi entre vous les débats seront très riches.

Je voudrais avoir une idée du nombre de personnes souhaitant poser une question, quatre personnes. Je propose de prendre les quatre questions. Puis, on aura une réponse brève et puis on entrera dans les sujets très précis.

M. Éric MASSET, Agriculteur

Bonjour, Éric MASSET, agriculteur à côté de Châlons. Je voulais réagir par rapport aux propos de Madame DÉTANG-DESSENDRE un peu sur sa conclusion et la PAC dans tout cela.

Sur le plan de l'engagement environnemental, je peux vous assurer que les agriculteurs sont vraiment sensibles aux enjeux environnementaux. Dans ce département, dans cette région, on a aussi des solutions. On parle de rotation des cultures, cela a été dit. C'est vrai que moi aussi sur mon exploitation j'ai sept à huit cultures par an selon les années. On a aussi la chance dans cette région d'avoir des cultures qui peuvent aussi améliorer la biodiversité. Une culture que je connais très bien c'est la luzerne. On a des projets sur des PSE (paiements pour services environnementaux) biodiversité avec des bandes de luzerne non fauchées qui améliorent la biodiversité. Je suis souvent interpellé par des apiculteurs qui viennent me voir pour mettre leurs ruches sur nos exploitations parce qu'on est réputé dans cette région pour avoir beaucoup de fleurs de luzerne. Les apiculteurs viennent chez nous aussi pour cela. Les apiculteurs qui s'occupent bien de leurs abeilles ont zéro pour cent de mortalité, il faut tout de même le dire. Cela veut dire que dans notre région on peut aussi avoir accès à cette biodiversité. Je voudrais aussi annoncer que l'on peut aussi faire encore mieux si demain on a des paiements pour services environnementaux, on peut faire des choses. Vous avez également parlé du protoxyde d'azote. Là aussi, il y a des solutions. Il y a des légumineuses, les protéagineux, qui pourraient aussi améliorer le système.

Le soutien à l'installation a été évoqué précédemment. C'est pareil, je m'approche si ce n'est de la retraite au moins de l'âge de la retraite. Je suis inquiet avec l'installation des jeunes. Dans mon village, il n'y a pas beaucoup de jeunes qui s'installent. Celui qui a vraiment envie de s'installer aujourd'hui devient double actif. Je n'ai absolument rien contre les doubles actifs. Cela veut dire qu'il y a vraiment un problème de rémunération. Pour faire vivre sa famille, il doit trouver un travail à côté. Ce qui m'inquiète, je suis aussi très impliqué dans la coopération agricole, mais on ne voit plus ces jeunes. Ils font leur exploitation. Ils font leur travail. Ils n'ont pas le souhait de vouloir développer l'agriculture avec leurs voisins.

Certification et information, j'ai été certifié à un moment donné agriculture raisonnée. Cela plaît ou cela ne plaît pas. Aujourd'hui, c'est terminé. J'étais assez fier d'être certifié sur l'exploitation en agriculture raisonnée, car cela me permettait aussi d'approcher la demande sociétale, cela ne suffit pas aujourd'hui. Aujourd'hui, on parle de HVF. Là aussi, je pense que la coopérative agricole ou même les privés sont en train de s'engager vers cette voie. Pourquoi pas ? Cependant, on sait déjà qu'il n'y aura aucune rémunération pour l'agriculteur. Il y aura des contraintes, il y aura des coûts, mais il n'y aura pas de rémunération pour les agriculteurs.

Dernier point, c'était le soutien à la recherche et l'innovation. Pour moi, c'est un grand rêve. Il faut bien sûr soutenir la recherche, les nouvelles recherches aussi variétales. On parle du déclin des rendements en blé. C'est vrai, c'est une réalité, mais je sais que l'on a des Ferrari dans les variétés de blé, des variétés qui sont capables de faire 130 à 140 quintaux, mais elles sont certainement plus sensibles aux maladies, aux insectes, au réchauffement climatique. Je préférerais avoir des blés qui ressemblent à des Renault ou des Peugeot, avoir une moyenne sur toutes les années et arriver tous les ans à essayer d'avoir un rendement plus moyen plutôt qu'être un jour plus performant.

Dans votre conclusion, vous nous avez dit, j'ai peut-être mal compris, « Il faudra choisir entre ces quatre thèmes ». Ce n'est pas cela, tant mieux, je me disais que ce n'était pas possible, on a besoin de tout cela. Merci.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On prend les trois autres questions.

M. André MOUSSERON

Bonjour, André MOUSSERON. Il y a un terme qui n'a pas été utilisé, c'est celui de la souveraineté alimentaire. Madame a dit précédemment qu'avec la mise en place de la politique agricole commune dans les années 1960 la question a été réglée. Si on regarde les chiffres qui ont été communiqués tout à l'heure, on importe 50 % de fruits et légumes, 33 % de volailles et 25 % de porcs. On a tout de même des secteurs déficitaires. Donc, cela ne me semble pas si évident que cela que l'on soit complètement protégé par rapport à cela. On l'a vu pendant le confinement où à un moment donné les rayons des supermarchés manquaient de farine. Pour différentes raisons, on importe beaucoup de farines d'Allemagne. Pendant cette période, on a vu que cela créait des difficultés. À mon avis, la souveraineté alimentaire reste toujours un sujet à l'ordre du jour.

Je voulais aussi parler d'équité entre les différentes formes d'agriculture. Dans la fiche 14 que j'ai sous les yeux, on parle d'aides redistributives spécifiques aux petits agriculteurs, dégressivité par roulement. Là-dedans, je vois une question d'équité dans le soutien apporté aux différentes formes d'agriculture. Cela me conduit à parler du revenu des agriculteurs. On dit qu'il faut rémunérer l'agriculteur pour les pratiques environnementales, mais ceci ne doit pas être un cache-misère. À mon avis, il faut d'abord penser le revenu des agriculteurs par rapport à son travail de producteur de production, et ensuite en cas de contraintes supplémentaires, si des travaux supplémentaires lui sont demandés sur les questions d'environnement et de paysage, c'est un plus, mais il ne faut pas que ce soit un cache-misère. Merci.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous passons aux deux dernières questions parce que j'aimerais que l'on entre un peu dans le détail du débat.

M. Laurent COUSIN

Bonjour, Laurent COUSIN. Pour avoir déjà participé à de nombreuses réunions, je suis vraiment fier et heureux d'avoir entendu aujourd'hui les citoyens s'exprimer, et pour cela je voudrais remercier la démarche. Ce sont les deux interventions qui me paraissent le plus fortes aujourd'hui.

Je voulais intervenir sur le bien-être animal. Cela a été fait par les citoyens. La PAC ne s'en est jamais inspirée, n'en a jamais tenu compte. Aujourd'hui, l'attente est tellement forte au niveau de la société, il faut que la future PAC ait une notion à ce sujet, une notion de conditionnalité ou autre critère, il reste sûrement à inventer, mais il ne faudra pas l'occulter.

Le paiement pour service environnemental est pour moi une des solutions, et c'était une promesse de notre président lors de son élection. Il ne devrait pas l'oublier. C'est important aujourd'hui de rémunérer les efforts faits par des formes d'agriculture, je ne veux pas être sectaire, il y a sûrement plusieurs formes d'agriculture qui aujourd'hui font une démarche très forte, on peut citer la HVE de niveau 3, l'agriculture biologique, l'agroforesterie et autres, il faut en tenir compte.

Dernier point, précédemment, Madame la première Intervenante, vous avez dit une chose qui m'a simplement interpellé, si on passe à 50 % d'agriculteurs biologiques, il n'y aura pas assez de terres, il me semble que c'est ce que vous avez dit. L'ambition franco-française d'être sur tous les marchés d'exportation fait aujourd'hui que ce ne sont peut-être pas les marchés qui rémunèrent le mieux les producteurs. La souveraineté alimentaire impose en priorité de nourrir les Français avec une alimentation saine. Si on respecte cet enjeu, je pense qu'il y aura assez de terres. Merci.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avons une dernière intervention. N'oubliez pas de vous présenter, s'il vous plaît.

M. Robin JOUAN

Bonjour, Robin JOUAN. J'avais une question pour Alain de la Convention citoyenne. On a une Convention citoyenne. Aujourd'hui, on est dans une consultation. Vous avez eu la chance d'assister à quelque chose de très intéressant. Vous avez été informé par des chercheurs comme ici nous avons des chercheurs qui sont venus nous informer. Vous avez évolué et appris sur plusieurs mois. Vous avez eu un diagnostic clair, réaliste, souhaitable et réalisable, notamment dans les propositions que vous avez faites. Aujourd'hui, comment va-t-on faire pour construire cette politique agricole ou ce modèle agricole sur le long terme ? On fait une consultation française qui va durer huit mois à un an. Ce sera sur la table du ministre. À la fin, les choses vont se jouer sans qu'on sache trop comment. On ne sait pas trop ce qui sera pris, ce qui ne sera pas retenu. On sait qu'on aura des positions françaises assez intéressantes au niveau européen parce que d'autres acteurs européens ne jouent pas forcément le jeu sur les ambitions que l'on peut avoir. Aujourd'hui, que peut-on proposer pour vraiment ouvrir toutes ces instances aux citoyens et aller plus loin ? Aujourd'hui, la loi EGAlim a été balayée. Beaucoup de propositions de la Convention citoyenne ont été balayées. Aujourd'hui, on peut ressortir avec de belles propositions de cette consultation, mais à la fin si elles sont balayées, cela tourne toujours de la même façon. Aujourd'hui, je demande à Monsieur Alain, comment peut-on faire pour aller plus loin démocratiquement sur cette politique majeure de l'Europe et de la France ?

Deuxième question, on parle d'agriculteurs. Les agriculteurs, cela n'existe pas vraiment, car il y a vraiment beaucoup d'inégalités. Agriculteur est un peu un terme fourre-tout. On a des inégalités. Aujourd'hui, on est dans un département qui sort gagnant des dernières politiques agricoles. On verra

les débats dans d'autres régions, mais cela pose question. Veut-on arriver à une coexistence des modèles ? Veut-on arriver à un consensus mou ? Des choix seront-ils vraiment faits ? Ce sont des questions qui sont, je pense, importantes. À la fin, quelles mesures aurons-nous pour vraiment diminuer les inégalités de revenu chez les agriculteurs ?

Enfin, je voulais m'exprimer sur la biodiversité, la luzerne, des choses comme cela. C'est bien la luzerne, c'est une plante magique, mais ce n'est pas assez. Aujourd'hui, on entend les labels comme HVE.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

HVE, pour haute valeur environnementale.

M. Robin JOUAN

Pour moi, ce sont des labels des années 2000. Aujourd'hui, il faut aller plus loin. On ne peut plus être dans la mesurette, c'est urgent. Aujourd'hui, d'après le rapport du WWF, c'est -68 % de vertébrés. On ne peut plus avoir de petites mesures. Au niveau de la biodiversité, des PSE, il faut vraiment aller plus loin et ne pas se contenter de petites mesures à la marge pour faire plaisir aux modèles agricoles qu'on laisse coexister sur le territoire.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je passe la parole pour une réponse brève, car je voudrais vraiment démarrer les débats plus approfondis dans cinq minutes. Je tiens à souligner même si cela peut apparaître comme une simple nuance de vocabulaire, mais en fait cela ne l'est pas. Nous ne faisons pas une consultation, c'est un débat public. Je le disais tout à l'heure, c'est la première fois. C'est une opportunité, on verra aussi ce que cela donne, mais c'est tout de même un exercice démocratique, on espère donner le maximum de temps de parole au grand public, aux parties prenantes, en vous emparant de cette possibilité. Ensuite, c'est le rôle et la responsabilité du décideur de prendre ou de ne pas prendre. Comme je vous l'ai dit précédemment, ils ont tout de même l'obligation de répondre au compte-rendu qui sera publié par la Commission nationale du débat public. Les représentants de l'État sont là aussi, vous pouvez aussi poser autant de questions que vous le souhaitez. Un débat est fait pour cela. C'est fait pour se parler, pour aussi faire rencontrer des publics qui ne se rencontrent jamais, ou très peu. On ne vous pose pas des questions fermées comme on fait dans une consultation, tout est ouvert.

Je propose à nos intervenants de réagir très rapidement. Cécile, je te propose de démarrer.

Mme Cécile DÉTANG-DESSENDRE, Économiste, Directrice scientifique adjointe, INRAE

Je ne vais pas répondre parce que ce n'est pas mon objet. Je veux juste faire des remarques sur vos remarques. Relève de génération, 50 % des agriculteurs seront en retraite dans dix ans, c'est donc un enjeu majeur. Je voulais prendre un exemple, Monsieur a pris le vin. L'exemple que je trouve encore plus éclairant est celui de la production de Comté qui est organisée de la même façon à partir d'un cahier des charges avec des chartes de qualité. Ils ont plus de nouveaux installés que de départs en retraite. Donc, c'est possible.

Sur la souveraineté, ce sont surtout des problèmes de logistique. C'est juste pour apporter des éléments dans votre débat qui va suivre, il y a la question de la logistique au-delà de la question de la production. Il y a eu de nombreuses discussions autour des PSE. Pour ceux qui ne savent pas, pour apporter un petit élément d'explication, les paiements pour service environnemental (PSE), l'idée est de rémunérer l'agriculteur pour, au-delà du coût, du surcoût, pour une activité, et donc c'est bien rémunérer un service, une production. Un service est une production. C'est un des grands enjeux de la PAC post 2020, car elle porte sur la période 2021-2027, mais il ne faut pas y croire, ce sera peut-être 2022, peut-être 2023. Madame qui représente la DRAAF pourra nous le dire. On est plutôt maintenant à 2022. Dans le dispositif qui est discuté et sur lequel on vous demande de réagir, il y a notamment une partie du premier Pilier, donc des aides au revenu qui seront des possibilités de PSE. Vous pourrez avoir des explications si vous en avez besoin, mais il y a une vraie opportunité dans les dispositifs qui vont être posés maintenant.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Monsieur Alain, vous souhaitez vous exprimer.

M. Alain B, Représentant la Convention citoyenne pour le climat

Je vais répondre à Monsieur. Être sûr que ce soit appliqué est compliqué.

Déjà, nos propositions sont essentiellement des recommandations. Tout ce qui touche à la PAC, que ce soit au niveau européen ou même au niveau français par le PSN, nous ne pouvons faire que des recommandations. Pour apprécier la façon dont nos recommandations seront suivies, cela dépend de la bonne volonté des acteurs du monde agricole, on verra si c'est mis en application. Une ou deux de nos propositions vont passer sous forme de loi, mais pour la majeure partie, ce sont des recommandations. Il y a quelques mesures à ajouter dans les plans, mais je ne peux pas vous dire à l'avenir de quelle façon on pourra vérifier si c'est mis en pratique. C'était en résumé votre question. En revanche, il est vrai que ce fut un débat entre nous, pas pour la PAC, mais pour l'ensemble des propositions de « Se Nourrir ». On avait cette vision de la pérennisation de ce qu'on proposait, si chaque proposition valait la peine d'être proposée, si elle allait être respectée, s'il était sûr qu'elle serait mise en application, d'être aussi acceptée par les personnes concernées. Je pense aussi notamment à tout ce qui va passer sous forme de loi, il n'y en a pas eu beaucoup. Cela concerne une dizaine de propositions qui vont passer sous forme de loi, mais c'était aussi une interrogation. On ne préparait pas des propositions sans avoir cette idée derrière la tête. Tout ce qui touche à l'agriculture est plus compliqué. Déjà, on ne pouvait rien imposer au niveau de la PAC, au niveau européen. C'est tout de même décidé au niveau de l'Europe. En tant que citoyens, on n'imaginait pas dire que telle ou telle chose de la PAC devait se passer de telle façon, on ne légiférait pas sur ces aspects. Vous voyez ce que je veux dire. Donc, je ne peux pas vous en dire plus.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. Alain B, Représentant la Convention citoyenne pour le climat

J'espère que le bon sens permettra que ce soit mis en application.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. Xavier POUX, Chercheur associé à l'IDDRI

Je voudrais juste réagir sur deux choses. Il a été dit tout à l'heure, une agriculture qui va pouvoir stocker du bas carbone, produire de la biomasse, alimenter, etc. Si on parle d'écologie, c'est un peu difficile à la fois de sortir de la biomasse du sol, il y a donc des choix à faire.

Si je reviens à ces enjeux de vie du sol, pour moi, c'est vraiment l'enjeu prioritaire. Il faut faire très attention à ne pas viser une productivité qui épuise les sols. Je pense qu'il y a des enjeux très concrets. Je vais jeter un pavé dans la mare, mais la méthanisation doit se poser la question. Si vous voulez faire un bon coup de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), elles produisent beaucoup pour la méthanisation, les sols auront ensuite du mal à suivre et les ressources en eau ont du mal à suivre. Donc, il faut savoir peser les choix et ne pas vendre tout sur un menu. Par rapport aux PSE qui ont été cités, cela incite à avoir des paiements pour services écosystémiques qui soient bons pour les écosystèmes et pour la production, qui mettent au cœur cette question de la vie des sols, qui mettent au cœur la question des intrants qu'on ne doit pas apporter aux sols pour qu'ils vivent. Cela veut dire très peu d'engrais de synthèse, et une absence d'engrais de synthèse dans de nombreux cas, et pas de produits phytosanitaires qui détruisent la vie des sols. Cela insiste tout de même sur des choses que l'on connaît assez bien, l'agriculture biologique, les prairies permanentes, la complémentarité agriculture-élevage, les légumineuses, etc. On a tout de même déjà une assez bonne connaissance de ces pratiques agronomiques qui doivent inspirer les PSE de manière centrale. Cela ne doit pas être la cinquième roue du carrosse que l'on ajoute aux autres mesures, business as usual, si je puis dire, si on veut vraiment prendre en compte les enjeux tels que cela a été dit. Il y a une urgence. Cela fait trente ans que je suis les réformes de la PAC. Pour les PSE, je peux vous dire que cela fait vingt ans qu'on en parle.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

PSE, pour paiements de services environnementaux.

M. Xavier POUX, Chercheur associé à l'IDDRI

» Public money for public goods".

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci de donner la signification des acronymes autant que vous le pouvez.

M. Xavier POUX, Chercheur associé à l'IDDRI

Excusez-moi.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous en prie. Merci beaucoup.

M. Laurent PANIGAI, Directeur général adjoint, CV-CNF

Je voudrais intervenir sur l'intervention de Monsieur qui m'a interpellé au début de l'exposé. Je voudrais d'abord vous remercier parce qu'un débat engendre la controverse, ce sont des points de vue différents. J'ai un temps limité, je vais donc simplement poser quelques jalons, mais je vous inviterai à partager plus à fond avec moi si vous le souhaitez. Je voudrais dire que je n'ai pas pensé ou profité de donner des leçons, mais plutôt de poser des réflexions qui provenaient d'un retour d'expérience où on tire des leçons de ce que la viticulture a pu faire. Dans nos débats, on voit bien l'importance de se mettre d'accord sur le sens que l'on donne aux mots. Vous avez manifestement compris l'empirisme que j'ai utilisé comme mot d'une façon sans doute différente de la mienne. Pour moi, le terme empirisme est un terme noble, un terme qui signifie une itération d'observations où on apprend de l'erreur. En viticulture, c'est ce qui a permis de fixer des pratiques que vous avez qualifiées, je pense, en fin d'intervention de savantes. L'importance est de se mettre d'accord sur les mots, et je voudrais simplement rappeler que le mot terroir qui a un sens très noble aujourd'hui, il y a trois siècles avait une acception très négative. Le terroir, c'était ce qui « *terroisait* », ce qui sentait la terre. C'était ce qui n'était pas bon. D'où l'importance de se mettre d'accord sur le sens que l'on donne aux mots.

Dans une réflexion sur les modèles, je voudrais aussi qu'on se mette d'accord sur le fait qu'on a le droit à l'erreur. On a pu avoir des pratiques, avoir des démarches qui ont pu être constatées a posteriori comme étant non adaptées. Soyons dans une démarche constructive ou positive. Questionnons non pas simplement dans un registre de contestation, mais également de contribution. À travers mon expérience de quarante ans en viticulture, j'ai eu la chance de rencontrer des responsables professionnels qui m'ont laissé dans mes jeunes années d'agronome initier des travaux qui aujourd'hui font sens, mais qui à l'époque pouvaient paraître être ubuesques. Il y a une quarantaine d'années avec mes collaborateurs, on a étudié les lombrics en milieu viticole. On les a dénombrés. On les a qualifiés. Il y a vingt-cinq ans, on a mis en place la première plateforme d'observations de la biodynamique dans l'Aube à Courteron avec Jean-Pierre FLEURY, c'est un pionnier, de façon à comprendre, et examiner comment on pouvait élargir et communiquer sur ce mode de production. Je voudrais simplement dire que le débat, c'est la controverse, mais c'est également l'écoute et sans doute des prolongements à l'issue de cette réunion.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Sans plus tarder, je vous propose d'aller au-delà des questions, de décortiquer les points de vue des uns et des autres. Je vous explique un peu comment on vous propose de travailler. On a eu un peu un aperçu des différents enjeux. Il n'est pas question qu'ils soient exclusifs l'un de l'autre. On a compris qu'il fallait opérer une sorte de hiérarchisation. Pour cela, de nombreux sujets sont à mettre sur la table. Certains ont été ajoutés dans le cadre de vos interventions. Je vous propose vraiment d'entrer dans les détails. Chacun de vous dispose d'une de ces tablettes. On vous l'a mise parce que, comme il était impossible pour des raisons sanitaires d'avoir des tables, vous avez un peu des documents si vous voulez rédiger. Vous avez le dossier avec tout un tas de fiches techniques sur les différents sujets que l'on a abordés ce soir : le revenu agricole, la relève, etc. Si dans vos conversations, vous cherchez une donnée ou une information, vous pouvez aussi poser des questions à nos experts. On vous a mis les fiches thématiques qui ont été préparées par les services de l'État. Si vous avez aussi besoin de repérer des informations sur le système des aides et le revenu agricole. On va tout de suite donner ce papier à chaque table. Il comporte deux questions :

La première question consiste à indiquer pour chaque orientation possible de la politique agricole commune deux raisons maximum pour lesquelles il faudrait les soutenir. Attention, on vous demande les raisons, les arguments que vous avez pour les soutenir.

Dans un deuxième temps, on vous demandera de hiérarchiser ces différents objectifs. On ne peut pas être exhaustif. On a mis les orientations principales, vous allez le voir. On vous propose de travailler autour de cela pendant 35-40 minutes. J'ai tout de même une requête. Il n'arrive pas tous les jours d'avoir des publics un peu mélangés qui peuvent parler entre eux. C'est un moment très riche. On viendra à la fin de la réunion au résultat de vos échanges. Chacun groupe présentera ses résultats et

on les projettera. L'objectif est de se positionner un peu. Il y a quatre manières de vous positionner avec des cartons pour dire si vous approuvez complètement ou en partie la hiérarchisation de ces enjeux, ce qui ressortira un peu du travail de chaque groupe.

L'objectif n'est pas que vous sortiez d'ici en étant d'accord si vous ne l'êtes pas. Je veux dire qu'on ne vous demande pas d'être forcément d'accord. En revanche, on vous demande vraiment deux choses :

- vous mélanger, et si vous connaissez les gens qui sont à côté de vous, changez de place, allez plutôt vers quelqu'un qui a un point de vue différent du vôtre,
- vous écouter aussi lors de vos échanges.

Vous avez 35 minutes pour avoir exprimé et positionné deux raisons pour lesquelles il faudrait soutenir le revenu agricole, la protection des ressources naturelles et ainsi de suite ce qui est indiqué sur la fiche. On vous demande aussi de désigner en premier lieu dans le groupe une personne qui fera office de rapporteur du groupe et présentera le résultat des raisons qui ont été identifiées. Ensuite, on aura aussi un débat très rapide à la fin là-dessus. On vous demande aussi de remplir la feuille de hiérarchisation.

Pour constituer les groupes, comme on ne peut pas mettre de tables, on a mis des chaises. Il suffit de retourner les chaises en suivant le sens du scotch, on pourra vous aider, et on passera pour que chaque groupe remplisse la fiche. Si vous avez des questions un peu techniques ou d'autres natures, des experts sont là aussi pour répondre, mais aussi différentes informations à votre disposition.

À nouveau, je vous prie de bien vouloir vous mélanger si vous vous connaissez, c'est très important. Tout le monde peut participer à ce type d'exercice. Il est 20 h 44. Vous avez donc 35 minutes pour travailler.

Travail en groupe non enregistré

Vous pouvez rester en cercle, mais vous tournez. On va présenter en plénière les résultats des uns et des autres. Je vous propose de procéder de la manière suivante : j'invite tous ceux qui sont au fond de la salle à prendre place, à nos intervenants de s'asseoir, de cette façon les membres de la CPDP peuvent me rejoindre.

Tout le monde est-il là ? On vous demande juste de donner la deuxième feuille, celle sur la hiérarchisation à Lisa qui va passer les chercher. On demandera au rapporteur de chaque groupe de nous présenter un peu les résultats. On va faire à chaque fois, groupe par groupe, en partant de soutenir le revenu. Quand on vous passera le micro, vous expliquerez pour quelles raisons c'est important pour vous.

S'il vous plaît, il est important que tout le monde s'écoute. Quelques instants encore, Paola, s'il te plaît, juste quelques secondes pour que les autres puissent terminer et que Lisa ait récupéré les fiches. Nous élaborerons les données de la hiérarchisation pendant que vous répondez à la première session de questions. On projettera à la fin le résultat en matière de hiérarchisation. On démarre. Paola, je te propose de faire intervenir le premier groupe, le premier rapporteur. Pourquoi soutenir le revenu ? Puis, on passera au groupe suivant.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Tout à fait. Bonsoir. Quelles sont donc vos deux raisons pour soutenir le revenu ?

Mme A, rapporteur du premier groupe [02:09:59]

Excusez-nous, mais on était encore en débat il y a une seconde et demie. Soutenir les revenus :

- Déjà pour soutenir tout simplement la ruralité, les agriculteurs sont les acteurs centraux de la ruralité et de la vie de notre pays.
- Pour favoriser les installations et ainsi préserver les territoires dans leur diversité, que ce soit la diversité paysagère, environnementale, même culturelle et dans les savoir-faire, cela passe par le revenu de nos agriculteurs.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

C'est juste pour le premier thème. On va changer de groupe. Quel est le rapporteur de ce groupe, s'il vous plaît ? Je pose la même question. Quelles sont les deux raisons pour soutenir le revenu, s'il vous plaît ?

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:10:46]

C'est pour donner envie aux nouvelles générations de s'installer et pour assurer la souveraineté alimentaire et un prix bas pour les consommateurs.

Mme Iaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Donc, voilà pour quelles raisons soutenir le revenu. Merci.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Nous passons au troisième groupe avec la même question.

Mme C, rapporteur du troisième groupe [02:11:11]

C'était pour soutenir le tissu rural et vraiment aussi maintenir l'emploi dans nos campagnes qui commencent à avoir de moins en moins de populations, ce qu'on peut facilement remarquer.

Si les agriculteurs ont suffisamment de revenus, ils pourront investir dans les pratiques qui permettent d'avoir des productions de qualité et toujours plus durables.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. On passe au groupe suivant. Qui est le rapporteur de ce groupe ? Monsieur, quelles sont les deux raisons ?

M. D, rapporteur du quatrième groupe [02:11:40]

Première raison, les marchés n'ont jamais permis d'assurer un revenu acceptable aux agriculteurs.

Deuxième raison, il faut soutenir les revenus pour que les agriculteurs aient les moyens de rendre des services supérieurs, des services environnementaux attendus par la société.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci. Pour ce groupe, c'est madame.

Mme E, rapporteur du cinquième groupe [02:12:07]

Comme d'autres l'ont déjà dit :

- Maintien d'une vitalité dans nos territoires à travers des emplois et un tissu rural dense.
- Une notion aussi d'équité de revenu avec nos concitoyens.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

D'accord, merci. On passe au groupe suivant.

M. F, rapporteur du sixième groupe [02:12:24]

Les deux raisons de ce groupe sont les suivantes :

- Soutien aux agriculteurs avec des contreparties. Il y a eu un peu débat à ce sujet, mais c'est ce qui est remonté.
- Soutenir une ruralité et des emplois en milieu rural. Donc, la notion de territoire a été aussi largement évoquée.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Dernier groupe.

M. G, rapporteur du septième groupe [02:12:44]

Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur métier. C'est aussi une condition pour avoir des installations.

Le fait de soutenir le revenu, donner de l'argent à l'agriculteur est aussi lui donner un cadre, et donc pouvoir définir des règles afin que les agriculteurs aient des règles à suivre, c'est donc l'encadrer.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. Juste avant de passer à la deuxième orientation. Retrouvez-vous tous les raisons pour lesquelles il faut soutenir le revenu agricole ?

Tous les groupes sont-ils d'accord sur ce point ? Très bien.

On commence à nouveau par ici avec vous pour la protection des ressources naturelles, deux raisons.

M. I, rapporteur du premier groupe [le premier rapporteur de ce groupe était une femme, désignée ci-dessus comme Mme A, 02:13:32]

Il est remonté : protéger et même reconquérir nos ressources naturelles. Cela dépend des ressources dont on parle par rapport aux débats qui ont été présentés en début de rencontre.

Protection de notre bien commun : l'eau, l'air et les sols, en considérant que l'agriculture et la société civile partagent ce bien commun, d'où le débat d'aujourd'hui. On est ensemble pour cette raison.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. On passe ici à la deuxième argumentation, deux raisons, s'il vous plaît.

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:14:04]

Assurer une qualité de l'air, de l'eau, des sols et des sous-sols, donc assurer une qualité.

Assurer aussi la pérennité de ce monde vivant.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. C'est à vous le troisième groupe. Excusez-moi, je m'étais trompée de personne.

M. J, rapporteur du troisième groupe [le premier rapporteur de ce groupe était une femme, désignée ci-dessus comme Mme C, 02:14:18]

Les ressources naturelles sont indispensables à la production agricole. Il est donc forcément de notre intérêt de les préserver.

Les ressources naturelles appartiennent à l'humanité tout entière. Donc, il est aussi de notre devoir pour les générations futures de les protéger.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. Même question pour le quatrième groupe, s'il vous plaît, Monsieur.

M. D, rapporteur du quatrième groupe [02:14:48]

Les ressources naturelles sont vitales. C'est notre environnement, la biodiversité, notre santé.

Les ressources naturelles sont nécessaires à l'agriculture.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Je prie les trois derniers groupes de se préparer pour la même question.

Mme E, rapporteur du cinquième groupe [02:15:11]

Cela a déjà été dit, l'agriculture a besoin de ressources naturelles, mais aussi parce que les ressources naturelles ne sont pas illimitées.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Parfait. C'est à vous.

Mme K, rapporteur du sixième groupe [le premier rapporteur de ce groupe était un homme, désigné comme M. F, 02:15:26]

Première raison, tout simplement parce qu'on emprunte la terre à nos enfants.

Deuxième raison, en fonction des orientations que prendra l'agriculture, c'est un élément même par nature de préservation de ces ressources.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Même question, les deux raisons.

Mme L, rapporteur du septième groupe [le premier rapporteur de ce groupe était un homme désigné comme M. G [02:15:45]

Tout d'abord, c'est un élément clé. Sans les ressources naturelles, on ne pourra pas produire tout simplement.

Cela nous permet aussi comme cela a déjà été dit de garantir une qualité au niveau de l'eau, de l'air et même du sol.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Parfait, merci. Troisième orientation sur l'adaptation au changement climatique. Je commence par vous.

Mme A, rapporteur du premier groupe [02:16:06]

Tout d'abord, le coût de la transition ne peut pas être supporté uniquement par les agriculteurs. Il faut les accompagner, et aussi parce que les agriculteurs sont les principales victimes du changement climatique.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Parfait, merci beaucoup. Excusez-moi, mais je suis de ce côté.

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:16:17]

Sur les questions de gestion de la ressource en eau et également sur la recherche sur le vivant, mais bien évidemment sur les questions du stockage du carbone qu'il est nécessaire de se poser à l'échelle de l'humanité.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Encore à vous, le troisième groupe, sur l'adaptation au changement climatique.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez, on n'a pas entendu le deuxième groupe.

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:16:46]

Sur la question de la gestion de la ressource en eau commune et également sur la participation à la recherche sur le vivant, mais bien évidemment aussi sur la question du stockage du carbone qui est nécessaire à l'échelle de l'humanité.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci. Stockage carbone, préservation de la ressource, gestion de l'eau et recherche sur le vivant.

Mme C, rapporteur du troisième groupe [02:17:14]

Pourquoi investir dans une orientation qui se base sur l'adaptation au changement climatique ? Ce serait pour innover justement sur de nouvelles productions qui permettraient d'adapter au mieux les pratiques au changement climatique, et aussi pour limiter le changement climatique pour les prochaines générations.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. Innover pour s'adapter et limiter pour les générations futures. Troisième orientation, s'il vous plaît.

M. D, rapporteur du quatrième groupe [02:17:45]

C'est aussi l'idée que les agriculteurs sont les premières victimes des phénomènes climatiques violents, dont la sécheresse. Des risques de disparition de certaines productions et de la baisse des rendements. L'agriculture doit pouvoir atténuer son impact sur le climat, et même être une solution pour atténuer le réchauffement climatique. Il faut donc mettre en place des solutions qui seront positives en ce sens.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. On passe au groupe suivant.

Mme E, rapporteur du cinquième groupe [02:18:25]

Pour l'adaptation au changement climatique, on a parlé de diversité des assolements, donc biodiversité et accès à l'eau. On a aussi parlé de ce qui serait nécessaire, c'est-à-dire un outil de gestion des risques face aux aléas climatiques et aux aléas des prix. Il y a des moments où même si

on met en place la diversité des assolements, on est en face de beaucoup de choses. Il peut y avoir un aléa climatique et il nous faut un outil de gestion.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien. Gestion et adaptation.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pour le dernier groupe.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Il en reste deux.

M. F, rapporteur du sixième groupe [02:18:56]

Un des points qui a été évoqué par le groupe porte sur le respect des engagements internationaux pour le climat. Donc, on parle de COP. On parle d'accords au niveau de l'ONU que je ne connaissais pas, mais ils ont été cités par un membre du groupe. L'accompagnement au changement des modèles de production en intégrant la notion de temps nécessaire, de l'accompagnement et de la formation. On voit bien qu'il y a des raisons de soutenir par rapport à ces changements climatiques, car ils vont interagir sur la production.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci. Donc, respect des engagements et aide à l'adaptation. Nous passons au dernier groupe.

M. G, rapporteur du septième groupe [02:19:38]

L'agriculture subit le changement climatique. C'est une des premières à le subir. Il faut donc qu'on l'aide pour qu'elle s'adapte et change de modèle.

D'un côté, l'agriculture participe au changement climatique. Donc, encore une fois, elle doit s'adapter à ce constat. Elle doit diminuer son impact, s'adapter pour ne plus impacter.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Donc, parce qu'elle y participe, elle doit diminuer son impact.

On passe à la quatrième orientation : souveraineté alimentaire.

Mme A, rapporteur du premier groupe [02:20:07]

L'importation est plus néfaste pour le climat que produire au sein de l'Union européenne.

Ce n'est pas vraiment une raison de les soutenir, mais une remarque, il ne faut pas que le soutien à la souveraineté alimentaire européenne se fasse au détriment de celle d'autres pays.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Il y a donc une question de solidarité et un regard sur les exportations.

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:20:36]

Également, en réalité, il n'y a pas vraiment d'argument, nous débattions plutôt sur la nécessité de la solidarité et du partage des ressources, mais il y avait aussi d'autres voix dissidentes. Je n'ai donc pas d'argument à vous proposer sur ce point.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. On passe au troisième groupe.

Mme C, rapporteur du troisième groupe [02:20:55]

Tout simplement parce qu'il faut garantir une alimentation en quantité. En pénurie, on a tendance aujourd'hui à croire qu'on peut avoir une alimentation tous les jours, mais en définitive rien n'est garanti. On ne sait pas du tout ce qui peut se passer dans le monde. Il faut donc être capable de nourrir la population européenne, et d'être vraiment assuré à ce niveau, mais il faut aussi garantir de la qualité. En ayant une souveraineté alimentaire, on sait ce qu'on produit sur nos territoires. On est donc beaucoup plus sûr à ce niveau. Derrière, il y a des questions de santé, des questions environnementales, et tout ceci va très loin.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci beaucoup. La qualité. On passe au groupe suivant.

M. D, rapporteur du quatrième groupe [02:21:40]

Pour compenser les filières qui sont aujourd'hui déficitaires localement en France, on a beaucoup parlé des fruits et légumes, de la volaille, qui ont été les parents pauvres de la PAC, et parce que le citoyen est sécurisé par la qualité sanitaire environnementale de la production française.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci. C'est à vous, Madame.

Mme E, rapporteur du cinquième groupe [02:22:07]

Sur l'accès à la souveraineté alimentaire, on a parlé d'autonomie alimentaire qui répondrait aussi à une diversité des consommateurs qui sont aussi très pluriels dans leurs modes de consommation. On a parlé aussi d'obligation d'information de ces consommateurs par l'étiquetage. C'est-à-dire que même à travers un produit transformé on devrait être en mesure de savoir d'où viennent les produits premiers de ce qu'on doit consommer.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

D'accord, donc une obligation aussi d'information.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

L'information.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Information des consommateurs et du citoyen.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Heureusement, ce n'est pas moi qui ai écrit avec mon accent.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

On change de groupe.

M. F, rapporteur du sixième groupe [02:22:50]

C'est un bon groupe, je vais vous donner des idées complémentaires.

Rapprocher les territoires ruraux et urbains avec l'agriculture de proximité. C'est un message fort qui a été soulevé par une de nos collègues, c'est le rapprochement entre ces mondes qui étaient peut-être un peu éloignés. Le Covid les a peut-être rapprochés. Il y a peut-être des messages forts et des liens qui peuvent s'établir demain.

Sécuriser l'autonomie alimentaire sur le plan qualitatif et quantitatif. Donc, les deux notions sont intégrées.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci. Il reste encore ce dernier groupe sur cette quatrième orientation.

M. G, rapporteur du septième groupe [02:23:29]

On a parlé aussi d'autonomie alimentaire et de sécurité alimentaire. On a dit que la souveraineté alimentaire est de travailler à une alimentation de qualité pour tous. Quand on dit pour tous, c'est pour tous, y compris ceux qui n'ont pas aujourd'hui le choix de leur alimentation parce qu'ils n'ont pas les moyens. Il faut aussi obtenir une alimentation de qualité pour tous en ce sens, qui préserve l'environnement et offre un juste revenu à l'agriculture.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. Je vais passer à la dernière orientation sur le soutien de l'emploi. S'il vous plaît, Madame.

Mme A, rapporteur du premier groupe [02:24:16]

Pour changer les pratiques, il faut une main-d'œuvre qualifiée et il ne faut pas dépendre de la main-d'œuvre étrangère. Le soutien de l'emploi doit viser au maintien du tissu social dans le monde rural et

des emplois durables qui ne sont pas délocalisables, et également une vie démocratique dans le monde rural.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci. Tissu social et rural.

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:24:45]

Je suis désolée, on a été très bavard et on n'a pas réussi à aller jusqu'à ce point.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Donc, aucune discussion n'a été menée sur ce sujet.

Mme B, rapporteur du deuxième groupe [02:24:49]

Pour tout vous dire, on a simplement dit qu'à partir du moment où un agriculteur arrive à se rémunérer, bien évidemment, il va pouvoir penser à se développer, à embaucher, faire travailler un comptable, mais on n'a pas effectivement eu de discussion.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, ce n'est pas grave.

M. X [02:25:10]

Ce sont tous les emplois induits, y compris en ville, quand on a un agent comptable, un agronome, des études de recherche, etc.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Les raisons pour le soutien de l'emploi, c'est parce qu'il y a de l'emploi et des emplois induits. Très bien. C'est à vous, Madame, s'il vous plaît, vos deux raisons pour soutenir l'emploi.

Mme C, rapporteur du troisième groupe [02:25:27]

Le soutien pour garder nos campagnes vivantes et un tissu économique fort.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci beaucoup. Des campagnes vivantes et un tissu économique fort. C'est à vous maintenant.

M. D, rapporteur du quatrième groupe [02:25:39]

Pour accompagner la formation professionnelle des jeunes et répondre aux besoins de recrutement.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci. Cette fois-ci, c'est de la formation dont il s'agit et non pas de l'information. C'est à vous, Madame.

Mme E, rapporteur du cinquième groupe [02:26:00]

On a aussi parlé de formation des agriculteurs. On a aussi discuté autour du coût du travail. Je pense qu'il faut réfléchir à la notion de distorsion de concurrence, la notion de travailleur détaché, il a tout cela derrière la notion de distorsion de concurrence par rapport au coût du travail.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Très bien, merci. Est-ce que cela suit là-bas, Gilles ? Oui. On passe à l'avant-dernier groupe.

M. F, rapporteur du sixième groupe [02:26:37]

Soutien de l'économie en milieu rural, mais avec la notion aussi d'installation et un point qui vient d'être évoqué à l'instant, essayer de réduire un peu la main-d'œuvre étrangère qui vient en agriculture. Il faut savoir qu'il y a à peu près 500 000 salariés étrangers sur un million de saisonniers. Il y a donc des choses à faire pour soutenir notre économie.

Soutien des emplois directs et indirects, et des formes coopératives. Dans la Marne, on sait qu'il y a beaucoup de coopératives, mais pour les secteurs innovants, pourquoi ne pas continuer dans le même esprit coopératif puisque cela a fonctionné et cela permet de créer des dynamiques collectives ?

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Merci. Donc, soutien aux emplois directs et indirects, économie locale et coopérative. Dernier groupe.

M. G, rapporteur du septième groupe [02:27:32]

Nous avons dit, soutenir l'emploi rural, la vie rurale et la ruralité. Les revenus pour ces personnes en emploi rural, c'est de l'argent qui va sur des hommes et non pas sur de l'investissement matériel. C'est donc important.

Mme Paola OROZCO-SOUËL, membre de la CPDP

Donc, maintenir la ruralité. Tout le monde se retrouve-t-il sur cette dernière orientation ?

M. G, rapporteur du septième groupe [02:28:03]

Les revenus des emplois vont vers les hommes directement et non pas vers des machines.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je me tourne Albane pour savoir si c'est prêt. Pourquoi nous a-t-on demandé de faire cela ? Dans la première partie, on vous a demandé d'expliquer les raisons des différentes orientations. On l'a vu avec les intervenants, il fallait un peu les peser. On vous a demandé ensuite l'exercice le plus difficile, c'est-à-dire de hiérarchiser, mais on a d'abord voulu vous expliquer les raisons associées à chaque orientation pour mieux vous aider à hiérarchiser, ou être en cohérence avec ce que vous avez énoncé en matière d'arguments et de raisons pour les soutenir. On a pris les feuilles sur lesquelles vous avez hiérarchisé, et on a fait le calcul. Je laisse Albane GODARD nous présenter la méthode de calcul qu'elle a utilisée, et puis les résultats. Quand on passe du groupe au collectif, on verra ce que cela donne. C'est l'objet de ce qu'on demande après. C'est juste pour mesurer le passage. Vous avez quatre cartons. Albane va vous présenter ce que donne l'agrégation de toutes vos hiérarchisations. Vous pouvez rejeter complètement, rejeter en partie, approuver avec réserve, approuver complètement. Quand Albane GODARD aura présenté les résultats, on vous demandera de vous positionner avec ces cartes.

Mme Albane GODARD, Membre de la CPDP

On a pris une méthode de calcul assez simple. On a récupéré les notes et on a fait une moyenne. Cela permet de voir les lignes qui sortent avec le plus de notes 1, et celles qui sortent avec le plus de notes 5. J'ai aussi regardé là où il y avait des consensus, c'est-à-dire là où tous les groupes ont massivement voté de la même manière et puis peut-être les sujets sur lesquels il y avait un peu moins de consensus.

Si on regarde l'ordre, le thème qui ressort comme prioritaire par la très grande majorité des groupes est le sujet sur le revenu. C'est clairement placé comme la priorité numéro 1 en sachant que c'est assez consensuel. Plus de cinq groupes l'ont positionné en priorité numéro 1 sur sept groupes. C'est donc tout de même assez consensuel.

Le thème numéro 2 est l'adaptation au changement climatique. Je vais parler du troisième thème en même temps. La troisième priorité est autour des ressources sur le sujet de la protection des ressources naturelles. J'en parle en même temps parce que ce sont deux sujets sur lesquels les notes ont été plus ouvertes. Les groupes ont voté entre la position 1 et la position 4. On sent qu'il y a tout de même plus de discussions et moins de consensus. Sur ces deux sujets, il est aussi intéressant de voir qu'entre la priorité 2, adaptation au changement climatique et la priorité 3, protection des ressources naturelles, les notes sont finalement très resserrées. Si on fait la moyenne, elle se situe entre 2,4 et 2,8. Ce sont aussi potentiellement des sujets assez proches, ou perçus comme étant assez proches.

La quatrième priorité concerne l'orientation sur la souveraineté alimentaire. La cinquième priorité porte sur le soutien de l'emploi. Autant sur la souveraineté, il y avait plutôt des disparités entre les groupes sur les notes autant sur le soutien à l'emploi, six groupes sur sept l'ont positionné en priorité numéro 5. Donc, comme pour la priorité numéro 1, il y a plutôt un consensus entre les groupes.

À nouveau, comme le rappelait Ilaria, c'est une agrégation par rapport aux conclusions de chaque groupe. Vous pouvez tout à fait être en accord ou en désaccord individuellement par rapport à ces résultats. Je vais vous demander de l'exprimer avec votre petit carton. Est-ce clair pour tout le monde ? Avez-vous des questions ? Parfait.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est à vous pour le vote.

Mme Albane GODARD, Membre de la CPDP

On va peut-être le faire couleur par couleur.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous voulez le faire par couleur, je suis d'accord. On va commencer par le rouge. Qui désapprouve complètement ?

Mme Albane GODARD, Membre de la CPDP

Il n'y a pas de carton rouge. On passe à l'orange, qui désapprouve en partie ? Deux personnes.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

On passe au jaune, j'approuve avec réserve.

Mme Albane GODARD, Membre de la CPDP

J'ai dix-neuf voix.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

On termine avec le vert, j'approuve complètement. Il y a cinq voix.

Mme Albane GODARD, Membre de la CPDP

Certaines personnes n'ont-elles pas souhaité répondre à cette question ? Tout le monde s'est exprimé, c'est parfait.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avons réuni toutes les différentes raisons, mais j'ai juste une question très simple en guise de conclusion à vous poser. On pourra recueillir quelques interventions de la salle. Quelque chose vous a-t-il un peu choqué dans les résultats ou dans les échanges entre les uns et les autres, ou bien quelque chose qu'on aurait oublié, ou quelque chose sur lequel à votre avis il faut insister ? Avez-vous des retours un peu de ce point de vue ?

Mme Béatrice MOREAU, Présidente de la Chambre d'agriculture de la Marne

Je voulais me présenter. Béatrice MOREAU, je suis Présidente de la Chambre d'agriculture de la Marne. La Chambre d'agriculture est une des trois Chambres consulaires qui fait la représentation du monde agricole auprès des différentes instances. Je suis ravie des débats parce qu'on a tout de même très bien échangé même en petit groupe. L'intérêt est que chacun a pu s'exprimer dans la compréhension des uns et des autres, et ceci est parfait. On va regarder comment cela perdure et comment on peut aussi profiter des propositions des uns et des autres, notamment regarder la CCC. Je retrouve votre sigle parce qu'on a aussi beaucoup d'acronymes dans le monde agricole, on est assez fort sur cela. C'est aussi se dire comment va aussi compiler ce qu'on entend aujourd'hui. Dans notre groupe, un jeune homme a dit, comment peut-on faire perdurer des propositions ? Évidemment, il y a la loi. C'est le vote de chacun de nous qui emmène aussi les parlementaires plus loin et que la loi se fait, mais c'est aussi notre devoir, et vous l'avez dit, d'écouter et d'entendre, et aussi d'expliquer ce que l'on fait. J'avais une proposition qui est complètement en dehors de la PAC, c'est pour cette raison que je la fais maintenant. On a des opérations portes ouvertes dans nos exploitations agricoles. Je vous invite tous à surveiller dans les mois à venir parce que c'est plutôt au printemps qu'on le fera, venir sur nos exploitations quand il y a des portes ouvertes afin de continuer les échanges que l'on a eus aujourd'hui. En s'expliquant les uns avec les autres, en s'écoutant les uns et les autres, on arrive encore mieux à se comprendre et à se dire que l'on peut vivre les uns avec les autres. Donc, en tout cas, venez sur nos exploitations.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. On a une autre intervention.

M. Claude SELLIER [02:36:15], Agriculteur

Merci. Je voulais déjà vous dire merci. Claude SELLIER, je suis agriculteur, retraité depuis le 1^{er} janvier. J'ai eu un peu une vie syndicale, des engagements professionnels pendant trente ans, mais j'ai beaucoup souffert du corporatisme paysan. Je voudrais remercier tous les citoyens qui sont venus ce soir, car la PAC n'est pas qu'une histoire d'agriculture et d'agriculteurs. C'est de là que je voudrais donner ma remarque sur cette hiérarchisation où on parle de revenu agricole en premier. C'est le but des syndicats aussi, défendre notre profession. Je n'oublie pas de défendre notre

profession, mais en même temps il ne faut pas non plus faire trop synonyme, qui dit revenu agricole, dit automatiquement prospérité pour tout le monde. Ce soir, on a parlé des 9 milliards, mais on n'a pas beaucoup parlé de répartition. Dans notre région qui est tout de même une région relativement favorisée par la PAC, nous avons un talon d'Achille avec les questions foncières. Quand on parle par exemple de très bons revenus, ce n'est pas forcément synonyme de beaucoup d'installations, car il y a aussi le prix de la terre. Au moment où des terres se libèrent, cela peut être aussi un très bon revenu qui constitue des bas de laine et génère des pas-de-porte qui permettent de très bons revenus sans être forcément synonymes de beaucoup d'installations. Je vous remercie et je remercie les citoyens d'être venus ce soir.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, merci à vous. Il y avait une autre question au fond de la salle.

M. Régis JACOBÉ

Régis JACOBÉ. C'est vrai que le débat a été de grande tenue. Il y a les discours et il y a ce que l'on fait chacun. J'espère qu'il y aura un changement de comportement des consommateurs qui veulent tous de bons produits, mais un jour qu'ils ouvriront leur portefeuille pour les acheter. En tout cas, c'est ce qu'on attend. Il faut tout de même faire attention dans la hiérarchisation des questions. Lorsque j'ai entendu les commentaires, par exemple l'emploi sort en dernier alors que beaucoup ont dit qu'il fallait soutenir le revenu des agriculteurs pour qu'il y ait des installations. Quand il y a des installations, c'est aussi de l'emploi. Certains ont pris la dimension emploi en tant qu'emploi salarié. C'est donc ce type de choses. Même sur la souveraineté alimentaire, comme le débat a été posé, il faut faire attention parce que des chiffres ont été donnés et il y a des importations de produits agricoles. On va faire le porc et les volailles, mais il y a aussi des exportations de porc et de volailles qui ne sont pas sur les mêmes gammes, elles compensent aussi les importations. Il faut aussi bien voir les choses. Les 50 % d'importation en fruits et légumes, c'est beaucoup trop, on est d'accord, mais il y a beaucoup de fruits exotiques. J'espère qu'on ne produira pas demain de la banane ici parce que cela voudrait dire que ça s'est un peu trop fortement réchauffé. En tout cas, merci à tous.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il reste les deux dernières interventions, et puis j'aurai une chose à vous dire. Monsieur, je ne connais pas votre nom.

M. PÉRARD [02:39:32]

Nous, association environnementale, cela fait un moment que l'on travaille sur tous les plans, STRADDET, PRPGD. On a beaucoup œuvré dans ces contextes. On espère que notre parole sera toujours libre et qu'on n'aura pas à subir le poids de nos prises de position parce que malheureusement cela arrive. Je voudrais dire que les consommateurs dont nous faisons partie, nous sommes complètement investis par rapport aux agriculteurs qui nous reconnaissent de grandes qualités, nous faisons de nombreuses sorties et visites chez les agriculteurs. Nous invitons nos adhérents à venir voir. Nous sommes engagés aussi sur l'installation puisque nous travaillons dans une association où nous installons des jeunes qui n'ont pas d'argent. Nous faisons de l'épargne participative pour acheter leur terre. Nous sommes aussi investis dans toutes les commissions départementales et régionales sur l'eau, le paysage et l'air. Nous faisons un gros travail qui nous occupe énormément. Il nous prend énormément de temps. Je suis retraité et je suis complètement investi à temps plein sur ce type d'activités. J'espère que le débat de ce soir apportera enfin quelque chose et que l'on aura toujours notre liberté de parole.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous comptons sur la Directrice de la DRAAF pour qu'elle relaie tout de suite les citoyens auprès du ministère et du ministre. Vous avez souhaité intervenir très rapidement.

M. Xavier POUX, Chercheur associé à l'IDDRI

Je voudrais débattre publiquement avec la CNDP sur la raison de vouloir hiérarchiser. Je trouve cela très bizarre de faire des choix où il faut hiérarchiser alors que c'est précisément la combinaison de tout cela qui fait la cohérence des propositions. Je ne me retrouve pas du tout dans cette manière de poser le débat.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Merci. C'est un point de vue. Je l'ai dit aussi en matière de méthode et c'est aussi pour une raison simple. Ce débat public n'est pas fait juste pour échanger les points de vue des uns et des autres, et puis on va reprendre un peu les propos généraux, c'est aussi parce qu'il y a un PSN qui à un moment donné hiérarchise, et hiérarchise les neuf objectifs. Si on veut essayer de donner à ceux qui doivent rédiger ce PSN d'avoir les orientations sur la hiérarchisation, on pose ces questions, et on pose tout un tas d'autres questions. On ne hiérarchise pas dans tous les ateliers. Vous remarquerez qu'avant de vous faire hiérarchiser, on vous a tout de même demandé de faire un exercice, de motiver chaque choix afin de mettre en cohérence les raisons que vous avez données avec peut-être des choix incohérents par rapport aux raisons données. On verra. C'est une partie de la réunion qui est agencée de cette façon. D'autres sujets seront abordés d'une autre manière. Là, je réponds aussi au Monsieur qui a pris la parole. Nous avons un atelier vendredi prochain à Saint-Lô sur la teneur en nitrate de l'eau, accéder à la terre quand on veut être agriculteur, ceci n'est pas dans le PSN, mais c'est un sujet très important pour différentes parties prenantes. On a un atelier sur demain, quels agriculteurs et combien à Bourges. À Beauvais, accéder à la terre. À Angoulême, ce sera sur la souveraineté alimentaire. Ce sont des sujets sur lesquels on ne hiérarchisera pas forcément. D'autres méthodes de travail existent. Ici, au regard de la question des modèles et des orientations, il faut être en cohérence avec le sujet du débat pour essayer que votre parole pèse le plus possible sur la hiérarchisation que le ministère lui-même fera. Si le décideur doit hiérarchiser, c'est incohérent de ne pas demander aux citoyens ou aux parties prenantes qu'ils hiérarchisent aussi. C'est la raison du choix de la méthode retenue pour ce soir, et ce de manière très transparente. On enregistre les différents points de vue et les différentes critiques.

C'est la première réunion publique du débat PAC sur le terrain. J'aimerais bien que toutes les réunions se passent comme cela dans le sens où vous êtes là depuis 18 h 30 et il est 22 h. Avec le masque, je sais que c'était un exercice difficile. Donc, je vous remercie vraiment énormément toutes et tous pour la patience et l'écoute que vous avez eues les uns envers les autres. Il y a une plateforme où vous pouvez organiser vos propres débats sans ou avec la hiérarchisation comme vous l'entendez sur le sujet. On a un kit de débat que vous pouvez télécharger. On a une plateforme sur laquelle vous pouvez déposer des avis et des commentaires.

Au nom de toute la Commission que je remercie aussi beaucoup, je vous dis merci, le débat ne fait que commencer. Encore un grand merci pour l'accueil. Bonsoir et au revoir.

Applaudissements